Fédération Française de Spéléologie Commission Environnement

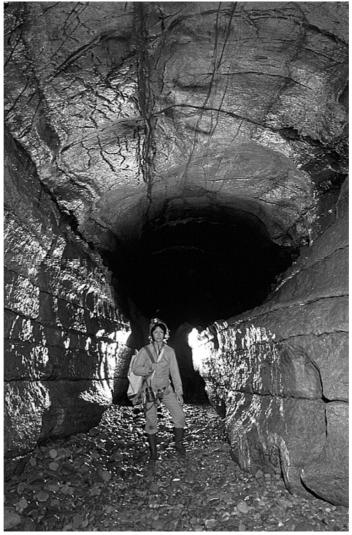


Photo: Philippe Crochet

Interventions de la communauté spéléologique française dans le domaine de l'environnement

Synthèse 2003

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE : 28 rue Delandine - 69002 LYON
Tél. : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - E-mail : secretariat@ffspeleo.fr - site internet : www.ffspeleo.fr



Sommaire

ÉDITORIAL	4
ACTIVITÉS DE LA COMMISSION NATIONALE ENVIRONNEMENT EN 2003	6
ACTIVITÉS DU CONSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN 2003	9
SYNTHESE ET ANALYSE DES ACTIONS LOCALES EN 2003	10
DEUX EXEMPLES DE PRISE EN CHARGE DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DU MILIEU SOUTERRAIN PAR LES SPÉLÉOLOGUES	
La protection et la gestion de la grotte de Corveissiat (Revermont / Ain)	14
La dépollution 2003 du gouffre Berger (Engins / Isère) : une action coordonnée par la Commission Jeunes de la FFS	16
ANNEXES	
A - Principaux sigles utilisés dans les tableaux des annexes	18
B - Départements ou régions ayant contribués à la synthèse 2003	19
C - Tableau récapitulatif du nombre d'actions	20
D - Tableaux thématiques détaillés des actions	
Identification et traitement de problèmes environnementaux avérés	22
Identification de menaces potentielles	25
Gestion du milieu	27
Inventaires à caractère environnemental	35
Actions de sensibilisation	38
Études et protection de la faune souterraine	42
Dossiers sensibles en cours et projets	46
E - Annuaire des contacts environnement de la FFS	49
F - Organigramme de la commission environnement de la FFS	51

Editorial

La Fédération Française de Spéléologie : acteur de la gestion et de la conservation des milieux karstiques.

Depuis une vingtaine d'années, la protection, la conservation et la gestion des milieux karstiques sont au centre des préoccupations de l'ensemble des structures de la Fédération Française de Spéléologie. Cet engagement est conforme aux statuts de la fédération et à ses rapports d'orientation successifs. Sa commission environnement est ainsi devenue au fil des ans une des commissions majeures au même titre que l'enseignement des techniques et modes de progression souterrains.

Les problématiques environnementales prendront sans aucun doute, à l'avenir, une place encore plus importante dans notre activité. Ainsi, au cours de la période 2002-2003, les structures de la FFS d'une quarantaine de départements différents ont engagé des actions en faveur de la protection de l'environnement, qu'il s'agisse de dépollutions de sites, de l'organisation de journées de sensibilisation du public, de la participation à des comités de gestions, ou d'actions en faveur de la protection des chiroptères. C'est un travail de terrain remarquable que la FFS se doit de valoriser. C'est aussi toute l'ambition des synthèses environnementales publiées depuis trois ans par la commission nationale environnement.

Si la FFS commence à être reconnue comme un partenaire incontournable dans le domaine de la protection du milieu souterrain, il n'en demeure pas moins nécessaire de développer une politique environnementale offensive. Car si nous découvrons, explorons et étudions les phénomènes karstiques, il de notre responsabilité de protéger ce milieu souterrain, afin de transmettre cet extraordinaire patrimoine aux futures générations, spéléologues ou non. Par là même, c'est un devoir envers la société que de faire connaître nos découvertes et de nous porter garant de leur bonne conservation.

Le renforcement de la politique environnementale de la FFS passe inévitablement par un partenariat actif et réfléchi avec l'ensemble des structures concernées, qu'il s'agisse des administrations, des collectivités locales, des propriétaires et des diverses associations de protection de la nature. Ainsi, la récente nomination d'un correspondant pour le milieu souterrain, au sein du ministère de l'écologie et du développement durable constitue sans aucun doute une avancée significative. Il a notamment été précisé que rien ne pourrait se faire dans le domaine de la protection du milieu souterrain sans que la communauté spéléologique y soit associée, le ministère souhaitant, pour l'avenir, un rapprochement entre ses structures et celles de la fédération

Au-delà de ces actions dirigées vers nos partenaires, un important travail de communication doit être mené au sein même de notre communauté. Courant 2004, la fédération projette d'éditer un certain nombre de documents de communication concernant la protection des milieux karstiques et d'en assurer une large diffusion. Ils permettront notamment de présenter le travail réalisé par les spéléologues et de promouvoir les techniques de préservation et leurs évolutions (balisage des cheminements, éclairage « propre », gestion du milieu souterrain, etc.).

Par ailleurs, il est temps de reconnaître qu'une minorité de sites, en raison de leur richesse minéralogique ou archéologique, de leur intérêt scientifique ou de leur fragilité relèvent d'un caractère remarquable ou exceptionnel et méritent, à ce titre, des mesures de protections et de gestions particulières. Chacun de nous s'accorde à trouver légitime que des sites archéologiques prestigieux justifient de mesures de restrictions d'accès pour leur bonne conservation. N'est-il pas tout aussi légitime de considérer que des cavités

renfermant un patrimoine minéralogique et scientifique exceptionnels ou, ayant un important degré de fragilité, demandent des mesures de gestion raisonnées ? Ne pas l'admettre et l'affirmer, c'est prendre le risque que certaines découvertes majeures demeurent réservées à un « noyau d'initiés » ou que d'autres soient involontairement dégradées par une fréquentation inadaptée. On serait alors bien loin de ce qui a toujours fait l'essence même de notre activité : découvrir, explorer, étudier, protéger et partager nos découvertes.

Toute la difficulté d'une telle démarche, repose sur le choix des sites susceptibles d'être concernés et, audelà, sur le mode de gestion qui doit être préconisé :

- Les restrictions d'accès ne peuvent être décidées de façon unilatérale. Elles doivent être l'exception et reposer sur des critères scientifiques objectifs ou de fragilité admissibles par tous. Toute fermeture doit par ailleurs d'être perméable et les autorisations d'accès accordées de façon équitable.
- Les modalités de gestion ne peuvent être mises en place que dans un large consensus, avec la participation des structures locales de la fédération, en concertation avec les inventeurs, les propriétaires et les structures de tutelle.

Demain, d'autres réserves naturelles souterraines seront créées, certaines cavités prestigieuses feront l'objet d'un classement au titre des sites et d'autres encore seront inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est en tout cas la volonté des pouvoirs publics. Les structures de la FFS doivent y être associées et s'impliquer dans ce vaste chantier afin d'y défendre les intérêts des sites et de la communauté spéléologique. Qui, mieux que les spéléologues est à même de définir les sites concernés par de telles mesures, et quels modes de gestion doivent être envisagés ?

Alors que certains voudraient appliquer de façon uniforme, et sur l'ensemble du territoire, un mode de gestion prédéfini, à nous de leur montrer, en tant qu'experts, que chaque cas est un cas particulier qui mérite une attention spécifique.

Christophe TSCHERTER

Président de la commission nationale environnement

Activités de la commission nationale environnement en 2003

(Christophe TSCHERTER, président de la commission)

En 2003, les activités de la commission nationale environnement ont été orientées essentiellement vers la communication vers les fédérés mais surtout vers nos partenaires extérieurs. La commission s'est attachée à valoriser les actions de terrain réalisées par la communauté spéléologique, à renforcer les relations avec les différentes administrations, les élus et autres intervenants dans le domaine environnemental. Par ailleurs, un soutien auprès des Comité Départementaux de Spéléologie et des Comité Régionaux a été réalisé à leur demande. La commission a également montré sa maturité par des prises de positions nécessaires et des orientations stratégiques en accord avec le comité directeur fédéral.

Principaux faits marquants de l'année 2003 :

Renforcement de nos relations avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable :

Un travail important, mené conjointement avec le bureau fédéral, aura permis d'aboutir au rapprochement de la Fédération Française de Spéléologie avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. La nomination, début 2003, de M. Christian BARTHOD, responsable de la sous-direction des espaces naturels, comme interlocuteur de la FFS pour tout ce qui touche à la protection du milieu souterrain, constitue une avancée significative. Cette nomination est le signe d'une reconnaissance de la compétence de la FFS dans le domaine environnemental et confirme, par ailleurs, le souhait du ministère d'établir des relations durables et constructives avec la communauté spéléologique française. Deux rencontres importantes ont eu lieu en juillet 2003 : l'une au Ministère, l'autre au laboratoire souterrain du CNRS de Moulis (09).

Publications:

Comme nous y étions engagés, les actes des deux colloques organisés en 2002 « Echanges d'expériences sur la protection du milieu souterrain » et « contribution des spéléologues à la connaissance et la protection des chauves-souris », ont été publiés et largement diffusés. Ils constituent une base documentaire importante dans laquelle de nombreuses informations et réflexions méritent d'être utilisées.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, la synthèse annuelle 2002 des actions menées par la communauté spéléologique dans le domaine environnemental a été publiée en juin 2003 et largement diffusée à l'occasion du congrès national d'Ollioules. Ce document reflète la richesse et la diversité des actions menées par les structures de la FFS dans le domaine de la protection et de la gestion des milieux karstiques.

Ces trois publications ont fait l'objet d'une diffusion auprès de nos principaux partenaires et interlocuteurs (ministères, France Nature Environnement et autres associations de protection de l'environnement, collectivités locales, administrations départementales et régionales).

Spéléoscope:

L'année 2002 aura vue la réalisation, en partenariat avec la commission scientifique de la FFS, de deux numéros de la feuille de liaison et d'information Spéléoscope (n°22 et 23). D'année en année, cette publication fédérale s'enrichit et constitue un document de communication d'envergure tant en interne qu'en externe. C'est dans cet objectif que la commission se réjouit du travail réalisé pour la mise en ligne, sur le site fédéral, de l'ensemble des 23 numéros de Spéléoscope.

Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) :

Dans la continuité des actions engagées en 2002, la commission a suivi de près la mise en place des CDESI issues de la loi sur le sport du 6 juillet 2000. L'ensemble des données recueillies dans les départements pilotes (Ardèche notamment), les textes juridiques et administratifs ont permis d'éditer en collaboration avec le Conservatoire du Milieu Souterrain et les cadres fédéraux, une note à destination de l'ensemble des structures fédérales. Cette note propose un « mode d'emploi » des CDESI afin que chaque CDS puisse s'y intégrer, y faire représenter les intérêts de la communauté spéléologique, mais aussi de ses préoccupations environnementales.

Dossiers difficiles:

La commission s'est largement impliquée dans le projet de création de la réserve naturelle souterraine de l'Ariège et dans la découverte des nouveaux réseaux de l'Aven Noir. Ces deux dossiers d'ampleur nationale auront mobilisé beaucoup d'énergie et d'efforts de concertation.

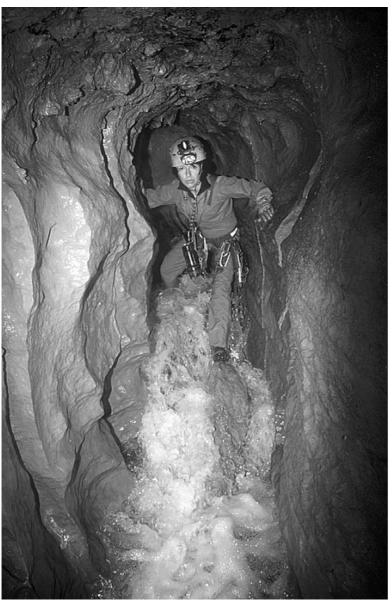


Photo: Philippe Crochet

Ainsi, en collaboration avec le CDS 09 et le CSR Midi-Pyrénées, la commission s'est impliquée lors de l'enquête publique relative au projet de création de la réserve naturelle souterraine de l'Ariège et dans la suite de la procédure.

A la demande du comité directeur fédéral et afin de retisser des liens entre les inventeurs et les structures locales de la FFS, la commission a piloté une mission officielle dans les nouveaux réseaux de l'Aven Noir. Le rapport de cette mission a été diffusé en décembre 2003.

La commission s'est impliquée dans ces dossiers avec un souci constant de cohésion entre l'ensemble de nos structures et de reconnaissance de la compétence de la communauté spéléologique dans le domaine environnemental. Ils auront mis en évidence l'existence de divergences, parfois difficiles à gérer, entre les différentes structures de la fédération.

Congrès national.

La commission a été présente lors du congrès national d'Ollioules et a largement participé au colloque « spéléologie et société ». Le stand a été mis en avant et a permis des contacts et échanges fructueux.

Autres actions:

En matière de soutien aux CDS, la commission a répondu à toutes les sollicitations sans exception. On peut notamment citer :

- Le projet d'exploitation d'une carrière d'argile au-dessus du réseau du Grand Antoine (Gironde).
- L'organisation d'un « raid souterrain » dans une cavité sensible (Pyrénées Orientales).
- La plainte pour dégradation dans la grotte de Fuilla (Pyrénées Orientales).
- Le projet de création d'une porcherie sur une zone karstique dans le Gers.
- Le soutien à diverses opérations de dépollution (Isère, Jura, ...).
- La pose d'amarrages fixes dans certaines cavités (stratégie et conseils de la commission).
- Les relations avec les spécialistes des chiroptères et le suivi du projet LIFE Grand Sud.
- La participation aux réunions organisées en 2003 par les Agences de l'Eau concernant le projet de loi sur l'eau.
- Le suivi du dossier UNESCO.
- La préparation de documents relatifs à la détermination des espèces de chiroptères.

Enfin, la politique environnementale de la fédération et les pistes de réflexions actuelles ont été présentées dans l'éditorial de Spelunca n°92, notre revue fédérale.

Fonctionnement interne de la commission :

L'ampleur du travail à réaliser aura nécessité, cette année, trois réunions du conseil technique de la commission. Le travail collectif mené par l'ensemble du conseil technique, en collaboration avec le conservatoire et la commission scientifique aura permis, cette année encore, de mettre en avant la compétence de la FFS dans le domaine de l'environnement.

Projets pour l'année 2004 :

Trois actions majeures sont au programme de l'année 2004, qui clôturera le mandat de l'actuel conseil technique de la commission :

- L'édition de documents de communication concernant la protection des milieux karstiques.
- La participation aux quatrièmes assises de l'environnement karstique à Sorèze (81).
- La troisième édition des synthèses annuelles environnementales.



Pierre Saint Martin (64)

Photo: Eric Vandenbroek

Activités du Conservatoire de l'Environnement en 2003

(Damien DELANGHE, délégué au Conservatoire)

Tendances:

On note un léger tassement de la progression des conventions. Nous détenons actuellement les textes de 148 d'entre elles. Leurs objectifs sont très divers (conventions d'accès, de gestion, d'étude, de travaux, d'exploration, de surveillance, d'aménagement, etc.). La plupart concernent la gestion de l'accès à une cavité.

Les projets d'acquisition de cavités qui avaient vu le jour en 2002 n'ont pu être concrétisés mais cinq ou six d'entre eux restent à l'étude.

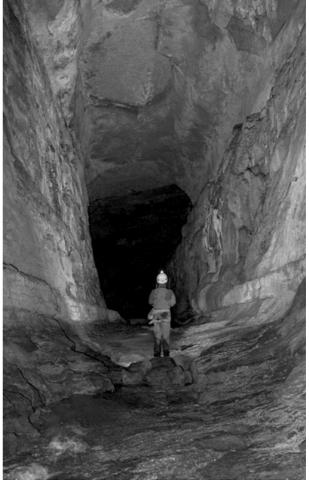
Analyse des interventions

Les sollicitations augmentent d'année en année. Nous sommes intervenu 98 fois, qui se répartissent ainsi :

Projet d'acquisition / location cavités	3
Sites fédéraux	10
Conventions	25
Aménagement / gestion / protection	1
Analyse de situation conflictuelle	14
Rédaction / analyse de document	22
Archéologie	2
Représentation de la FFS	8
Administration	6
Demandes d'informations diverses	7

Au profit de:

Bureau FFS / Commissions	30
CSR	9
CDS	30
Clubs	7
Hors FFS	19
Interne Conservatoire	3



Grotte des Eaux Chaudes (64)

Photo: Michel Douat

Synthèse et analyse des actions locales en 2003

(Marie Claude DOUAT)

Les spéléologues et leurs structures fédérales ont une implication forte dans le domaine environnemental. Les spéléos revendiquent une démarche citoyenne pour la protection de l'environnement mais aussi pour un aménagement raisonnable des espaces naturels qui prenne en compte des données scientifiques et sociales.

Cette troisième édition annuelle des activités environnementales des structures de la Fédération Française de Spéléologie permet de dégager les grandes tendances, les points forts et ceux qui restent à améliorer.

Au cours de ces trois dernières années, on remarque la forte montée en puissance de l'implication des spéléos dans la gestion du milieu souterrain et des espaces karstiques. Natura 2000 a souvent été le moteur de cette implication, mais il n'est pas le seul. La mise en place des CDESI et surtout la participation à de nombreux projets ou avant-projets d'aménagement du territoire ont été déterminants. Notons que dans ce dernier cas, les spéléos sont le plus souvent sollicités par les collectivités locales ou territoriales alors qu'ils devaient réclamer d'y participer il y a encore peu. C'est peut être là le début d'une reconnaissance du sérieux de nos études et actions passées et un changement de la pratique de la gestion publique.

Le deuxième aspect pour lequel on note une progression importante concerne la prévention qui devrait prendre une place importante dans les années à venir. Après une action pilote menée depuis 12 ans en Mi-di-Pyrénées, les inventaires des menaces potentielles sur le karst se généralisent en France. Ils sont souvent menés en partenariat avec des organismes publics. Leur exploitation devrait permettre de prévenir des pollutions ou des dégradations irréversibles.

Le troisième point fort concerne l'implication dans le domaine de l'étude et la protection des chauves souris, animal emblématique des spéléos. Notre action a toujours été forte sur le plan pédagogique et on voit depuis quelques années se généraliser des études scientifiques sur l'ensemble du territoire. Mais nous avons du remédier à un déficit de communication important par rapport à d'autres organismes de protection des chiroptères afin de pouvoir dialoguer et collaborer avec eux.

Enfin, si les opérations de dépollution prennent toujours autant de temps à des centaines de bénévoles, les actions de sensibilisation des spéléos eux mêmes et du public, notamment le plus jeune, sont en augmentation.

Dans l'analyse qui suit on trouvera aussi des points à améliorer qui apparaissent dans les réponses au questionnaire environnement que tous les comités départementaux ont reçu fin 2003 et qui sont la base de cette synthèse.

1 - LA PRÉVENTION

Dans la prévention, on trouve les inventaires et les actions de sensibilisation.

De nombreux départements ou régions développent des inventaires de cavités qui ont souvent des rubriques consacrées à l'environnement, la minéralogie, l'archéologie ou les eaux souterraines. D'autres, plus spécifiques sont destinés à la collecte d'informations sur des cavités polluées ou dégradées, à la détermination du parcours des eaux souterraines ou à l'identification des risques potentiels de pollution.

Dans ce dernier volet, le Comité Régional Midi-Pyrénées et les 8 Comités Départementaux qui le compo-

sent ont eu un rôle novateur en la matière puisque leur Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en Zone Karstique à débuté dès 1992. Fin 2003, il comptait 230 fiches qui servent de base pour engager des actions de dépollution ciblées et de grande envergure. Il est réalisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'ADEME, l'ARPE, le Conseil Régional, le SRA, l'EDF et l'IGN.

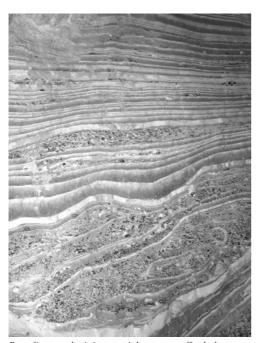
Le Comité Régional Côte d'Azur a commencé un inventaire semblable il y a deux ans pour les départements des Alpes Maritimes et du Var avec le même objectif. Il compte déjà 70 fiches. D'autres régions ou départements ont en projet des démarches similaires et recherchent des partenaires.

Les actions de sensibilisation sont de plusieurs types. Il y a celles qui sont destinées à un large public nonspéléo au cours de manifestations à caractère national comme les Journées de l'Environnement, les Fêtes de la Science ou du Sport et les Journées Nationales de la Spéléologie. À ces occasions, le caractère exceptionnel et sensible du milieu souterrain est mis en valeur par des expositions, des interventions auprès des médias, des rencontres, des conférences et des visites de cavités ou d'espaces karstiques. Ce public est réceptif et nombreux. Plusieurs milliers de personnes ont participé à ces actions en 2003. Des dépollutions de cavités sont parfois associées à ces manifestations.

Des actions ou formations destinées aux spéléologues eux-mêmes sont organisées dans le cadre des stages de l'École Française de Spéléologie et les Écoles Départementales de Spéléologie. Parmi ces formations, la connaissance et la protection des chauves-souris prennent une place importante.

Certains départements organisent aussi des stages spécifiques pour les spéléologues mais aussi pour des scolaires et des étudiants.

2 - LA GESTION DU MILIEU SOUTERRAIN ET DES ESPACES KARSTIQUES



Remplissage glaciaire varvé dans un gouffre la la Pierre Saint Martin (64) : un patrimoine géologique à préserver. Photo : M. Douat.

L'implication croissante de la communauté spéléo dans les comités de gestion du milieu naturel est le phénomène marquant de ces dernières années. Pratiquement tous les Comités Départementaux sont intégrés dans un ou plusieurs comités de pilotage ou de gestion. Il s'agit souvent de sites intégrés au réseau Natura 2000. Pour beaucoup, la phase d'élaboration du DOCument d'OBjectif est en cours.

La mise en place des CDESI est un autre aspect de l'implication dans la gestion des espaces naturels. Cette implication devrait normalement croître dans les années à venir. Les départements pilotes pour cette mise en place ont fait remonter leur expérience qui constitue un document fédéral largement diffusé en 2003.

On note également l'implication des spéléos dans la gestion et l'animation de Réserves Naturelles comme pour la reculée de Corveissiat dans l'Ain. Ailleurs, comme dans l'Ariège cette volonté d'implication peut entraîner momentanément des relations difficiles voire conflictuelles avec certaines administrations.

Dans le Sud-Ouest du pays, les spéléos de 15 départements participent aux réunions des commissions géographiques et au comité de bassin de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Enfin, les implications dans des projets d'aménagement du territoire sont nombreuses : enquêtes d'utilité publique, expertises sur les tracés autoroutiers, aménagements urbains en zone karstique, captages d'eau et projets touristiques.

Chaque fois les spéléos rappellent leur souci de préserver l'intégrité du milieu souterrain mais aussi d'en

conserver un accès raisonnable pour son exploration et son étude. Cette participation pose cependant de nombreux problèmes de disponibilité et surtout de financement car, dans la plupart des cas, les Comités Départementaux doivent financer tous les frais sur leurs fonds propres.

3 - LES RÉHABILITATIONS DE SITES

Ce type d'action demeure malheureusement indispensable car les inventaires et constats ponctuels révèlent toujours des attitudes condamnables : décharges sauvages dans les entrées de cavités, rejets d'eaux usées ou de produits toxiques dans le karst, dégradations de sites, comportement d'une minorité de spéléos.

Des dépollutions d'ampleur sont entreprises par des clubs ou des comités départementaux pour réhabiliter des sites ou des cavités particulièrement dégradés. Ces actions ont toujours un but pédagogique et impliquent de plus en plus d'autres acteurs : municipalités, propriétaires, associations de protection ou de défense des sites.

Ces actions ont souvent lieu à l'occasion de manifestations nationales (les Journées de l'Environnement, les Fêtes de la Science ou du Sport et les Journées Nationales de la Spéléologie) de façon à toucher un public plus large.

Elles prennent souvent un caractère spectaculaire par les volumes de déchets traités et les moyens mis en œuvre comme le scialet de la Ferme dans le Vercors ou une doline à Frontenac en Gironde. À chaque fois, ce sont des dizaines de m³ de déchets divers qui sont retirés.

Ailleurs, comme à Puech Youle, la dépollution est pratiquement terminée et la phase de réhabilitation du site commence.

Enfin, notons deux actions remarquables. Si la plupart du temps, les actions de dépollution sont menées par les spéléos locaux, ceux du département de la Seine-Saint-Denis participent ou organisent depuis plusieurs années des actions au profit d'autres départements. De son côté, la Commission Jeunes de la FFS a réalisé la difficile dépollution du légendaire gouffre Berger dans le Vercors (voir page 16).



Une petite partie des déchets qui obstruaient l'entrée du Scialet de la Ferme dans le Vercors. Il manque de vieilles voitures ...

Photo : D. Fabbri

4 - LES ÉTUDES ET LA PROTECTION DE FAUNE SOUTERRAINE

Les actions concernent essentiellement les chauves-souris. Elles prennent une place de plus en plus importante.

Le Colloque "Chauve-souris" de 2002 a, semble-t-il, permis une meilleure compréhension entre spéléos et naturalistes et les actes du colloque montré les réalisations des spéléos dans ce domaine.

Si, les actions du Groupe Chiroptère du Comité départemental de Haute-Corse sont toujours aussi impressionnantes, observations, comptages, apprentissage de la détermination des espèces, inventaire des sites de reproduction et d'hibernation se multiplient ailleurs en collaboration avec des associations de naturalistes.

La nécessaire protection de ces espèces passe souvent par leur isolement dans leurs habitats d'où une forte limitation des accès humains à certaines périodes sensibles (hibernation, naissances). Les spéléos adhèrent à cette limitation, mais prônent aussi un accès raisonné à certains habitats souterrains pendant les périodes non sensibles pour observations, études voire poursuite des explorations. D'autant que leurs études montrent que les habitats des chiroptères ne sont pas toujours permanents.

Enfin, les spéléos, comme les mammalogistes ont observé une nette diminution du nombre d'individus de certaines espèces au cours de l'hiver 2002-2003. Ce phénomène n'a pas encore été expliqué.

5 - LES POINTS À AMÉLIORER

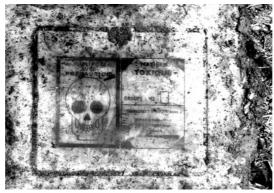
Ces points sont assez constants depuis longtemps.

D'abord le comportement de certains spéléos, une minorité certes mais c'est celle qu'on remarque. On trouve toujours dans les cavités des dépôts de chaux de carbure, de déchets divers et matériel abandonné même quelque temps après des opérations de nettoyage. Les cavités les plus fréquentées sont bien sûr les plus exposées.

L'accès à certaines cavités sensibles ou remarquables pour leur richesse minéralogique, paléontologique ou archéologique doit nécessairement être contrôlé afin d'assurer leur protection. Pour cela, les comités de gestion se multiplient et ont certainement préservé l'accès à des cavités qui auraient pu être définitivement fermées. La prise de conscience de cette nécessité doit encore progresser dans le milieu spéléo.

La communication, elle aussi, reste à améliorer. Que ce soit dans les messages que nous voulons faire passer auprès du public, des médias, des administrations et des spéléos. Elle doit aussi s'améliorer dans les structures mêmes de le FFS notamment entre ceux qui décident d'une politique et ceux qui la mettent en œuvre.

Ces trois synthèses annuelles ont montré la forte implication des spéléos et de toutes leurs structures dans l'étude et la conservation du milieu souterrain. La participation à des comités de gestion est un phénomène qui prend de l'ampleur et va dans le sens de nos aspirations. Toutefois, nous allons être rapidement confrontés à un problème de moyens tant financiers qu'humains bien mis en valeur par les réponses au questionnaire environnement 2003.



Etiquette d'un bidon de produits toxiques enterré dans une doline de Gironde

Photo: CDS 33

Deux exemples de prise en charge de la protection et de la gestion du milieu souterrain par les spéléologues

La protection et la gestion de la grotte de Corveissiat (Revermont / Ain)

(Philippe Vermeil—CDS de l'Ain et Association de Gestion des Espaces Karstiques)

La grotte de Corveissiat s'ouvre au fond de la reculée creusée par le ruisseau de la Balme issu de la cavité. Le bassin d'alimentation de la résurgence s'étend sur 11 km de Corveissiat dans le département de l'Ain jusqu'à Charnod dans le Jura. La Balme rejoint ensuite la rivière l'Ain après 1,2 Km d'un cours ponctué de magnifiques cascades au milieu de formations de tuf en l'amont et de moraines vers l'aval.

La cavité, dont le vaste porche s'ouvre juste sous le village, est connue depuis toujours. Cependant, il faudra attendre la fin du 19^{éme} siècle pour que les premiers explorateurs reconnaissent systématiquement les parties exondées de la grotte. Mais celles ci butent sur un siphon à 100m de l'entrée. Depuis les explorations et les découvertes se poursuivent toujours grâce aux spéléo-plongeurs. Ils remontent le réseau de drainage souterrain noyé en direction du nord.

La faune de la cavité comprend des vertébrés et des invertébrés. Les chauves-souris s'installent dans la grotte pour hiverner ou pour vivre normalement le reste de l'année : plusieurs espèces se rassemblent pour dormir, le jour, dans l'entrée. Trois espèces de papillons viennent passer 8 à 9 mois sous terre, leurs chenilles se nourrissant de saule et de bourdaine, abondant sur les rives du ruisseau.

Depuis de nombreuses années, la grotte de Corveissiat a intéressé différents publics. Les spéléologues, bien entendu, mais également les scientifiques : biologistes, hydrogéologues, karstologues. Les habitants de la région, quant à eux, visitent naturellement et régulièrement la cavité sur ses 100 premiers mètres. Deux passerelles furent même construites en 1912 afin de faciliter les visites touristiques.

De nombreuses études scientifiques, menées notamment sur le Revermont par la Réserve Naturelle de la Grotte de Hautecourt, montrent la valeur du karst comme unité écologique et habitat d'espèce patrimoniale. Ce site classé est inscrit dans la procédure Natura 2000 du Revermont.

Certaines craintes pouvant s'exprimer sur la perturbation de ce milieu, une approche globale s'imposait alors, afin de concilier étude, exploration, mise en valeur et protection de ce milieu souterrain. L'implication de la Commune de Corveissiat se révèla déterminante dans cette action.

Un plan de gestion pour le site (reculée et grotte) a été élaboré, sous l'égide de la municipalité, avec de nombreux partenaires : DIREN, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, Association des Randonneurs de Corveissiat Association de Gestion des Espaces Karstiques, Réserve Naturelle de La Grotte de Hautecourt et Comité Départemental de Spéléologie réunis en un comité de gestion.

C'est l'Association de Gestion des Espaces Karstiques, émanation du CDS 01, en partenariat avec la Réserve Naturelle de la Grotte de Hautecourt, qui a été nommé gestionnaire du site et qui fédère les actions avec l'appui de la municipalité et de l'Association des Randonneurs.

Une convention s'attache à préserver le milieu, notamment l'habitat faunistique et propose des actions d'étude et de gestion sur le site global de la reculée et plus particulièrement sur la cavité.

Quelques exemples d'action de gestion de la cavité :

- Fermeture de la cavité au grand public pendant les périodes d'hibernation et de gestation des chauves souris.
- Possibilités d'explorations et de visites pédagogiques raisonnables lors de ces périodes sous la responsabilité de l'un des partenaires de la gestion.
- Etude et suivi du peuplement des chauves souris et de la faune cavernicole.
- Suivi de la qualité de l'eau.
- Mise en valeur et sécurisation du site.
- Actions pédagogiques de découvertes du milieu karstique.

Après la mise place de la gestion, en 2003, l'heure est venue aux réalisations. Après l'implantation de panneaux, c'est un document de présentation du site qui a été édité. Ce document, destiné aux visiteurs, est disponible en mairie, auprès des associations locales et distribué lors des visites organisées.

En effet, quatre journées grand public ont été organisées durant l'été avec les randonneurs et la Réserve Naturelle. Ces visites ont fait découvrir le site et sensibilisé 170 personnes à l'environnement karstique grâce à l'accompagnement de Marie José Turquin, d'Yves Tupinier et de La Réserve Naturelle de la Grotte de Hautecourt.

Un programme d'actions a été établi pour 2004. Ce sont des interventions d'entretien du site, de nettoyage, de remise en eau du lavoir. Dans le cadre de la semaine du développement durable, les partenaires de la gestion, organiseront une randonnée pédestre aboutissant à la reculée et un programme de sensibilisation sur la qualité de l'eau sera mené auprès des scolaires et des habitants.

La mise en valeur de ce site, souhaitée par la commune, peut ainsi être compatible avec les approches sportives, scientifiques et environnementales. L'exemple de la gestion environnementale et spéléologique de la grotte de Corveissiat souligne l'intérêt d'une démarche multi partenariale et coordonnée.

La grotte de Corveissiat en quelques chiffres :

- Bassin d'alimentation de la résurgence : 29 km².
- Débit du torrent en crue : 12 m³ par seconde.
- Hauteur du porche : 30m.
- Site classé en juin 1909.
- Quatre espèces de chiroptères dont le Minioptère et le Grand Rhinolophe.
- Trois espèces de papillons dont une espèce rare : le Triphosa sabaudiata.

Les partenaires de la gestion

- Commune de Corveissiat.
- Association des Randonneurs de Corveissiat
- Réserve Naturelle de la Grotte de Hautecourt
- Comité Départemental de Spéléologie
- Association de Gestion des espaces Karstiques

Contact : Philippe Vermeil
Comité Départemental de Spéléologie de l'Ain
Association de Gestion des Espaces Karstiques
34 Allée des Lilas - 01250 SAINT JUST
ass.ges.esp.karst@wanadoo.fr

La dépollution 2003 du gouffre Berger (Engins / Isère) : une action coordonnée par la Commission Jeunes de la FFS

(Commission Jeunes de la FFS)

Le gouffre Berger, le premier gouffre a avoir dépassé les 1000 m de profondeur, est devenu un mythe pour les spéléologues du monde entier depuis bientôt 50 ans.

Cette renommée attire encore aujourd'hui de nombreux spéléologues qui viennent se confronter au « géant ». Malheureusement notre géant est victime de son succès : les déchets laissés par certains de ses visiteurs commençaient à s'accumuler malgré des opérations ponctuelles de dépollution organisées par les spéléos locaux et les nettoyages spontanés d'autres visiteurs. Car tous ne sont pas des pollueurs, loin de là.

C'était là un beau défi pour la Commission Jeunes de la FFS qui souhaitait redonner une seconde jeunesse à la cavité!...

Ce n'était d'ailleurs pas un coup d'essai puisque en 2001 et 2002 les jeunes spéléos de la commission avaient participé aux dépollutions des grottes Despeysse et Saint Marcel en Ardèche et de Malaval en Lozère. Mais au Berger, le projet prenait une autre ampleur en raison de la profondeur et des difficultés du gouffre : il fallait évaluer le travail, recruter des volontaires, coordonner les différentes équipes, organiser l'opération, ...

Les premières équipes engagées sont celles de la Commission Enseignement du CDS des Bouches du Rhône qui associe une partie dépollution à sa descente jusqu'au fond du gouffre. Du 11 au 20 juillet 2003. Ses équipes remontent des déchets de –1000 à –280. Certaines remonteront de la chaux de carbure depuis le Grand Canyon, d'autres des bidons plastique et un dévidoir métallique.

Après un mois de préparation, c'est au tour des jeunes de la commission d'entrer en scène. L'opération est devenue internationale car en plus des français, de jeunes spéléos hongrois et slovaques vont participer au nettoyage du Berger.

Du 11 au 20 août, des équipes se succèdent dans le Berger. Au total, 35 jeunes sont engagés au coté de quelques spéléos expérimentés dont certains connaissent bien le gouffre.

Le 12 août, la cavité est équipée de l'entrée à la cascade Claudine (-700) et les cordes pour la suite sont entreposées au sommet du Grand Canyon. L'opération peut alors commencer et les jours suivants les équipes se relayent pour remonter déchets et vieilles cordes abandonnées jusqu'en surface.

Les 17 et 18 août, le gouffre est équipé jusqu'à –1000. Les secteurs de l'Ouragan et le réseau des Cascades sont débarrassés de vielles cordes, mousquetons et câbles oxydés.

Le 19 août, ce sont les dernières descentes pour des nettoyages en fond de méandre et quelques images sur l'opération avec France 3 Rhône Alpes.

Au total, 50 kits-sherpas de déchets très divers représentant 2,5 m³ ont été ressortis du Berger et placés en déchetterie. Il y avait beaucoup de vieilles cordes, de la chaux de carbure, des sacs plastique, des denrées périmées, des gants, des mousquetons et des centaines d'objets hétéroclites ...

L'émerveillement conduit au respect ...

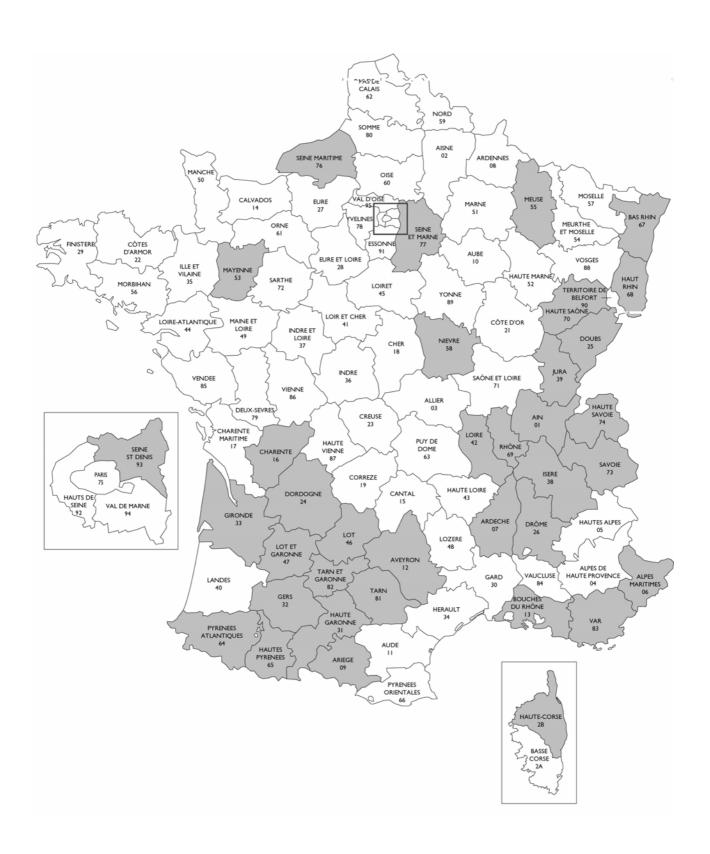
Annexes

- A Principaux sigles utilisés dans les tableaux des annexes
- B Départements ou régions ayant contribué à la synthèse 2003
- C Tableau récapitulatif du nombre d'actions
- D Tableaux thématiques détaillés des actions
 - Identification et traitement de problèmes environnementaux avérés
 - Identification de menaces potentielles
 - Gestion du milieu
 - Inventaires à caractère environnemental
 - Actions de sensibilisation
 - Études et protection de la faune souterraine
 - Dossiers sensibles en cours et projets
- E Annuaire des contacts environnement de la FFS
- F Organigramme de la commission environnement de la FFS

A - Principaux sigles utilisés dans les tableaux des annexes

ASF	Autoroutes du Sud de la France
ARPE	Agence Régionale pour l'Environnement
APB	Arrêté de Protection de Biotope
BRGM	Bureau des Recherches Géologiques et Minières
CAUE	Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement
CDESI	Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif
CDS	Comité Départemental de Spéléologie (+ numéro du département)
CSR	Comité Spéléologique Régional
COPRAE	COnseil Permanent Régional des Associations pour l'Environnement
CORA	Centre Ornithologique Rhône-Alpes
CREN	Conservatoire National des Espaces Naturel
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DIREN	DIRection Régionale de l'ENvironnement
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
FNE	France Nature Environnement
FRAPNA	Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
GEPMA	Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
LIFE	L'Instrument Financier pour l'Environnement
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
ONF	Office National des Forêts
RTM	Restauration et Travaux en Montagne (service de l'Office National des Forêts)
SFEPM	Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères

B - Départements ou régions ayant contribué à la synthèse 2003



C - Tableau récapitulatif du nombre d'actions

	Identification et traitement des problèmes	Identification de menaces potentielles	Gestion du milieu	Inventaires à caractère environnemental	Actions de sensibilisation	Études et protection de la faune souterraine	Dossiers sensibles en cours et projets
01 - Ain	2		4	1	4	2	2
2B - Haute-Corse			10		8	6	
07 - Ardèche						2	
09 - Ariège		1	9	4	4	1	
12 - Aveyron		2	6	1	2	1	
13 - Bouches-du Rhône			2	1	1	2	
16 - Charente			1		1	2	
24 - Dordogne			2	1	5	1	1
25 - Doubs	1		3				
26 - Drôme	1		3		1	1	2
31 - Haute-Garonne			1	1			
32 - Gers		1	2	1			
33 - Gironde	2	1	1	2	2		1
38 - Isère	2		3		1		2
39 - Jura	2	1	1		2	1	1
42 - Loire			1	1	3	4	
46 - Lot		1	2	2	1	5	
47 - Lot-et-Garonne			1	1	12	1	2
53 - Mayenne			1			1	
55 - Meuse						1	
58 - Nièvre						1	

C - Tableau récapitulatif du nombre d'actions

	Identification et traitement des problèmes	Identification de menaces potentielles	Gestion du milieu	Inventaires à caractère environnemental	Actions de sensibilisation	Études et protection de la faune souterraine	Dossiers sensibles en cours et projets
64 - Pyrénées-Atlantiques			2				
65 - Hautes-Pyrénées	1		9	1	1	2	2
69 - Rhône			3	1		5	
70 - Haute-Saône	1		3			1	
73 - Savoie						1	
74 - Haute-Savoie			1				
76 - Seine-Maritime	1		2		3		2
77 - Seine-et-Marne					1		
81 - Tarn		1	5	2	1	3	
82 - Tarn-et-Garonne		2	1	1	4	2	
93 - Seine-Saint-Denis	1						
Région Aquitaine		1	3		1	1	1
Région Alsace				1	1	4	
Région Franche-Comté	1		1			1	
Région Midi-Pyrénées	2		6	3	8	2	3
Région Côte d'Azur			3	1			
Total des actions	17	11	92	26	67	54	19

Soit un total de 286 actions différentes qui ne tient pas compte de l'activité du délégué au Conservatoire.

Ce chiffre du nombre d'actions est stable par rapport à 2002, mais on note une nette progression du nombre de journées consacrées à ces actions et des personnes qui s'y sont investies.

D1 - Identification et traitement de problèmes environnementaux avérés

CDS ou Région	Nature du problème et traitement
01 - Ain	• Dépollution du gouffre du Crâne à Farges : extraction de 4 sacs de 35 litres de déchets ménagers, ramassage en surface de vieilles tôles et évacuation en déchetterie.
	• Nettoyage de tags dans les encorbellements au-dessus du chalet de Narderant : 3 interventions ont été nécessaire et 120 kg de rochers dégradés par la peinture ont été déposés en déchetterie.
	Ces opérations ont été menées par les membres bénévoles du CDS et du Spéléo- club de Bellegarde. Les investissements en matériel sont pris en charge par le CDS 01.
25 - Doubs	• Dépollution et nettoyage de la grotte de Saint-Vyt par le Groupe Spéléo du Doubs et le Groupe Spéléo des Spiters Fous.
26 - Drôme	Constatation de pollution sur le réseau du Brudour. Étude en cours.
33 - Gironde	• La pollution d'une doline encombrée de déchets de la commune et du cime- tière de Frontenac, dans l'Entre-deux-Mers entraîne des risques pour la qualité des eaux souterraines et de surface et pour les spéléos qui fréquentent des cavités sous-jacentes.
	Action:
	⇒ Dépollution de la doline, organisée par le CDS en partenariat avec la mairie de Frontenac et le propriétaire qui ont fourni le gros matériel nécessaire à l'extraction des déchets. Participation active de 5 clubs du département. Action organisée à l'occasion des Journées de l'Environnement.
	⇒ 106 journées spéléo, pour un volume enlevé de 60 m3. Matériel : pelleteuse, pelles, seaux. Les détritus ont été amenés en déchetterie.
	⇒ Financement : Conseil Général, FNDS, le Comité Spéléologique Régional d'Aquitaine.
	• Pollution d'une autre doline encombrée de tout venant : bidons, épaves, mobilier à Blasimon, entraînant les mêmes risques que précédemment. Action de dépollution prévue en 2004.
38 - Isère	Pollution du scialet de la Ferme servant de dépotoir à Lans-en-Vercors :
	cette pollution entraîne des risques pour la qualité des eaux souterraines et de surface. Les détritus obstruent l'entrée qui est devenue impénétrable.
	Opération de dépollution organisée par le CDS et les professionnels spéléos du Vercors en juin 2003, non terminée. Participation active de 20 spéléos, 3 membres d'une association environnementale et un garde du Parc du Vercors.
	Volume enlevé 10 m3. Matériel nécessaire : un 4X4 et des bras Financement : Commission environnement FFS, Parc Naturel du Vercors. Couverture médiatique : presse et radio locales.

D1 - Identification et traitement de problèmes environnementaux avérés

CDS ou Région	Nature du problème et traitement
38 - Isère (suite)	• Nettoyage du gouffre Berger : opération conjointe Commission Jeunes FFS, CSR Rhône-Alpes et CDS de l'Isère.
	• Nettoyage régulier depuis trois ans du canyon du Furon par les professionnels spéléo du Vercors, les pêcheurs et une association de protection de l'environnement de Sassenage.
39 - Jura	• Pollution du Gouffre du Pré Lallier, commune des Planches en Montagne par des restes d'animaux en décomposition. Pollution ancienne et entraînant des risques pour la qualité des eaux souterraines.
	Le retrait des charognes a été effectué par l'EPK (association pour l'Étude et la Protection du Karst) et la commission Jeunes de la Ligue Spéléo de Franche-Comté.
	Volume enlevé : 10 sacs poubelle. Cette action a été prolongée par un inventaire d'autres cavités polluées et de rencontres pédagogiques avec la population.
	• Nettoyage de la Borne aux Cassots et mise en place de panneaux pour inciter les visiteurs à respecter le site de la Borne et la rivière de la Baume de Poligny.
65 - Hautes- Pyrénées	• Dépollution partielle du site du Ceberi, massif de Saint-Pé-de-Bigorre, commune d'Asson (64) où un ermite avait déposé durant près de 20 ans un dépôt d'ordures. Ce site se trouve à proximité de cours d'eau en relation avec le réseau de Betharram. 7 m3 de déchets plastiques, ferraille, électrique et divers ont été redescendus dans la vallée dans un conteneur mis à dispositions par la mairie d'Asson. Une seconde campagne sera réalisée en 2004 pour nettoyer définitivement le site.
70 - Haute-Saône	Nettoyage de la résurgence de la Gourgeonne par le CDS et les clubs du département.
76 - Seine-Maritime	• Nettoyage et entretien toute l'année des chemins d'accès à 3 carrières remarquables : la Grotte du Pylône, la Carrière des Maquisards, les Grandes Carrières, à Caumont, Eure.
	Pollution avérée, antérieure à 2003 : le captage AEP implanté en 1960 sur la rivière souterraine "La Jacqueline". L'enquête d'utilité publique de juillet 1996 a défini l'établissement de trois périmètres de protection du captage d'eau destinée à la consommation humaine. Depuis, actions curatives en continu, notamment : la construction d'une unité d'ultrafiltration, la construction d'une multitude de bassins de lagunage, le profilage en grand des fossés, la construction de plusieurs déchetteries et la mise aux normes des équipements.
93 - Seine-Saint- Denis	• Action de dépollution par le CDS dans le gouffre des Biefs Boussets et à la Baume des Crêtes (Deservilliers, Doubs) : une quantité importante de chaux ainsi que des détritus variés : ampoules de flash, papiers, bouteilles, canettes ont été remontés.

D1 - Identification et traitement de problèmes environnementaux avérés

CDS ou Région	Nature du problème et traitement
Région Côte d'Azur	Plusieurs dépollutions ont été organisées en collaboration avec le Club Etoile de Saint - Vallier. Parmi les plus importantes :
	• L'aven du Lapin Seul, à Saint - Vallier - de - Thiey, rempli de fil de fer barbe- lé qui empêchait l'entrée.
	• L'aven de l'Embut : suite au constat de la présence à l'entrée de l'aven d'un tuyau d'évacuation d'une usine de distillerie d'essences naturelles, une démarche auprès de l'usine a fait disparaître le tuyau
	• Nombreuses dépollutions de cavités sur des sites Natura 2000 situés sur les villages de Caussols, Cipières et Coursegouls.
Région Franche- Comté	• Repérage de cavités et dolines en vue d'une éventuelle opération de dépollution, à la frontière franco-suisse par l'EPK en association avec des spéléos suisses.
Région Midi- Pyrénées	• Participation à la dépollution et à la réhabilitation de l'igue de Puech Youle, Aveyron.
	Partenaires : Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseils généraux de l'Aveyron et du Lot, Agence de l'Eau Adour-Garonne, commune concernée. Financement Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseils généraux de l'Aveyron et du Lot.
	 Participation à la dépollution de surface dans les Hautes-Pyrénées.
	Partenaires : Conseil Régional Midi-Pyrénées, DIREN Midi-Pyrénées, communes concernées. Financement Conseil Régional Midi-Pyrénées, DIREN Midi-Pyrénées.
	40 spéléos de la région se sont investis dans ces actions.

D2 - Identification de menaces potentielles et actions préventives

CDS ou Région	Nature du problème et action préventive
09 - Ariège	Projet de la Réserve Naturelle Souterraine de l'Ariège :
	Ce projet concerne 23 cavités en Ariège pour lesquelles une restriction d'accès pour les spéléos est à craindre.
	Ce projet est défendu par la DIREN, le CNRS et le laboratoire souterrain de Moulis.
	Actions:
	⇒ Articles pour Spéléoc et Spéléo Magazine.
	⇒ Courrier du CDS au MEDD (Ministère de l'Environnement et du Dévelop- pement Durable) : dénonciation des attaques dont il fait l'objet actuelle- ment.
12 - Aveyron	Projet de fermeture :
	Le bassin versant de l'Espérelle doit être grillagé, dans le cadre de la loi sur l'eau : périmètre rapproché d'un captage. Plusieurs cavités risquent alors de ne plus être accessibles. Le CDS doit participer aux réunions de concertation des usagers pour que les spéléos puissent garder l'accès aux cavités. La commission plongée du CDS travaille à l'élaboration d'une convention d'accès sur le Durzon (commune de Nant).
	• Projet d'installation relative à la collecte, au tri et au reconditionnement de déchets spéciaux, dans la zone sud du causse Comtal - Sébazac. Le risque est la pollution des eaux souterraine du causse. Le CDS a participé à l'enquête d'utilité publique.
32 - Gers	Projet d'exploitation d'un élevage porcin
	Action préventive en cours : participation du CDS à l'enquête d'utilité publique relative à la demande d'autorisation d'exploitation de la porcherie.
33 - Gironde	Projet de carrière d'argile à Blasimon :
	Ce projet prévoit le rejet par des pompes haute pression des eaux de pluie accumulées dans la carrière, d'où le risque de crues brutales dans le réseau du Grand Antoine, risque majeur auquel il faut ajouter la dégradation du site et la limitation d'accès au réseau.
	Actions en cours (partenaire : l'ADEEM) :
	⇒ Expertise sur le terrain des membres de l'Association de Défense de l'Environnement de l'Entre-deux-Mers (ADEEM), de la Commission Environnement du CDS 33 et d'un hydro-géologue.
	⇒ Plusieurs réunions publiques avec la presse, les élus et les représentants politiques.
	⇒ Courriers conjoints du CDS 33 et de la commission environnement de la FFS adressé aux instances départementales.

D2 - Identification de menaces potentielles et actions préventives

CDS ou Région	Nature du problème et action préventive
39 - Jura	• Vidange de lisier dans un terrain calcaire : Cette vidange menace la qualité des eaux d'une source de la commune de Neuy-sur-Seille.
	Rencontre avec le maire de Neuy pour aborder le problème de la pollution régulière d'une source de la commune. La découverte d'un réseau karstique sou jacent a permis de comprendre la raison de la rapidité du transit du lisier.
46 - Lot	• Infiltrations polluantes éventuelles suite à l'ouverture volontaire par les ASF d'une cavité située sous l'autoroute A20, sur la commune de Cieurac.
	L'étanchéité de l'A20 a été renforcée jusqu'au bassin de rétention le plus proche, mais il faut être attentif à la gestion de ce bassin car son débordement aboutit directement à la Fontaine des Chartreux qui alimente en eau potable la ville de Cahors.
	Partenaires : les ASF, la Préfecture, la DDAF et la mairie de Cahors.
81 - Tarn	• Création d'une réserve animalière (en réalité une chasse privée) entraînant une restriction à l'accès de 310 hectares sur le Causse d'Anglars. Cette création de « réserve » pourrait aussi entraîner une dégradation du site.
	Le CDS adhère à un collectif d'associations pour la défense du libre accès au Causse.
82 - Tarn-et-	• Extension de carrière :
Garonne	Cette extension de la carrière de Malperrié, à Fourfoul de Malperrié, Tarn-et-Garonne menace de détruire une cavité présentant un potentiel important de découvertes autant dans le fossile que dans l'actif (présence d'un siphon difficilement plongeable).
	Action préventive : argumentation auprès du bureau chargé d'établir l'étude d'impact.
	• Déplacement d'une station de concassage :
	Dans la carrière en activité de Bruniquel, ce déplacement de la station de concassage peut provoquer des coulées de boues et entraîner la déstabilisation de la voûte de la cavité, patrimoine archéologique.
	Une action préventive est en cours avec le partenariat du SRA (Service Régional de l'Archéologie) Midi-Pyrénées : courriers, visite d'expertise du SRA. Une réunion de concertation est prévue avec l'exploitant.
Région Aquitaine	Assistance technique au CDS 33 pour le dossier du projet de création d'une carrière d'argile sur le karst de Blasimon en Gironde.
	Partenaires : l'Association de Défense de l'Environnement de l'Entre-deux-Mers (ADEEM) et le CDS 33.
	Actions réalisées conjointement avec le CDS 33 (voir actions CDS 33).

CDS ou Région	Actions ou type de gestion				
01 - Ain	• Natura 2000 :				
	Participation à l'étude et à la gestion de la reculée et de la grotte de Corveissiat, site classé et proposé comme site d'importance européenne.				
	⇒ 9 réunions de travail, dont une avec les agriculteurs du plateau pour échanger sur les phénomènes karstiques et leur incidence sur la qualité de l'eau,				
	⇒ 8 visites et observation de chiroptères sur le site,				
	⇒ 4 visites grand public en été, avec l'ARC (Association des Randonneurs de Corveissiat) pour 170 personnes.				
	⇒ Réalisation et édition d'un document de présentation du site pour les visiteurs, disponible à la mairie.				
	Partenaires du plan de gestion sous l'égide de la mairie de Corveissiat : DIREN, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, CAUE, Universté Lyon 1, Association de Gestion des Espaces Karstiques et usagers du site : Association de Randonneurs de Corveissiat, EDF, propriétaires fonciers, agriculteurs. Financement : 1500 euros par la DIREN pour les actions de 2003.				
	• Mise en place de l'arrêté de biotope Falaise, action commencée en 2002.				
	• Participation au comité de pilotage de l'étude du karst du Suran dans le cadre du contrat de rivière Suran.				
	Suivi du dossier Maison de la Réserve Naturelle.				
2B - Haute Corse	• Natura 2000 :				
	⇒ Mise en œuvre des fiches-action du DOCument d'Objectifs pour la Grotte marine de Coggia-Temuli, les anciennes mines de Castifau et la mine de Francone.				
	⇒ DOCument d'OBjectifs « Cavités à chauves-souris » de Castifau, Muracciole, Olmeta di Tuda et Coggia-Tremuli.				
	⇒ Réunion de cadrage concernant la mise en sécurité des anciens ouvrages miniers en Corse, avec la DRIRE et GEODERIS.				
	⇒ Notules :				
	 ◆ « Natura 2000 et les chauves-souris : la grotte marine de Coggia- Temuli », fiche-action n°1 Document d'Application. 				
	 ◆ « Natura 2000 et les chauves-souris: la mine de Francone », fiche- action n°2 Document d'Application. 				
	 « État des connaissances sur les mines, leurs intérêts chiroptérologiques et les projets de mise en sécurité ». 				
	• Visite technique de la mine de Belgodère, commune de Lozari avec la DRIRE et un bureau d'études.				

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
2B - Haute Corse (suite)	• Lancement de la procédure de mise en place d'une mesure réglementaire sur le site Natura 2000 des mines de Francone : fiche-action n°1 en novembre 2003.
	• Programme de suivi, de surveillance et de gestion de 30 gîtes majeurs à chauves-souris en Corse : environ 105 contrôles. Partenaires DIREN et OEC.
	• Participation au comité de pilotage des Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses habitats.
09 - Ariège	• Natura 2000
	⇒ 3 DOCuments d'OBjectifs devraient être approuvés fin 2003, dont celui des Quiès du Mas d'Azil.
	⇒ L'élaboration du DOCOB du site Quérigut, Laurenti, Haute-vallée de l'Ariège devrait débuter fin 2003. Suivi du dossier des Quiès de Tarascon avec l'Office Pastoral.
	• Participation à la réunion de la commission géographique Garonne de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ainsi qu'à la réunion du comité de bassin Adour-Garonne.
	Participation à la réunion de la commission des sites, perspectives et paysages.
	• Mise en place d'un arrêté de biotope : accord du CDS pour participer à la modernisation des ZNIEFF.
	• Participation à une étude pour la création d'un Parc Naturel Régional. Le périmètre pressenti va de l'Ariège à la Garonne et intégrerait 3 cantons de la Haute-Garonne, limitrophes du département.
	• Création en Ariège d'un Observatoire de l'Environnement composé de 40 membres dont 12 associations. le CDS y siège en tant qu'association agréée protection de la nature.
	L'ensemble des spéléos du département est impliqué dans ces actions de gestion du milieu karstique.
12 - Aveyron	• Natura 2000
	⇒ Participation aux groupes de travail et de gestion pour le site Grotte et Cirque du Boundoulaou. Le DOCument d'OBjectifs est terminé.
	⇒ Participation aux groupes de travail thématique Tourisme et Loisir et groupe de gestion du site Corniches et Plateau du Guilhaumard. Rédaction du DOCOB en 2004.
	• Suite au classement de l'Aven des Perles ou Baume del Pastre le 26 avril 2002 au titre de la loi 1930 des sites, le CDS participe au comité de gestion de la cavité.
	• Convention d'accès : le CDS a pris contact avec un avocat pour proposer une convention d'accès et de responsabilité au propriétaire de l'Aven de la Tride. Le propriétaire ne répond pas pour l'instant. Le CDS va reprendre contact.

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
12 - Aveyron (suite)	• Participation du CDS depuis plus de 10 ans au comité de gestion de l'arrêté de protection de biotope de la grotte de Boundoulaou.
	• Le CDS 12 et le CSR Midi-Pyrénées ont engagé des négociations avec la commune de Nant et les découvreurs d'un nouveau réseau dans l'Aven Noir posant, à priori, des problèmes de protection et de gestion.
13 - Bouches-du- Rhône	• Le CDS a obtenu un poste à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires qui se met en place. Aide de la FFS.
	• Le CDS a signé une convention de gestion du patrimoine souterrain avec le service environnement du Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Phase d'inventaire des sites. Financement du Conseil Général. Une trentaine de spéléos du département est impliqué dans cette action.
16 - Charente	• Natura 2000 :
	Le CDS est intégré au comité de pilotage des Grottes de Rancogne. Le DOCument d'OBjectifs a été approuvé par le Préfet (2002). L'opérateur est le Conservatoire des Espaces Naturels.
24 - Dordogne	Comité de pilotage de Natura 2000 :
ū	Réunion concernant les vallées des Beunes en Sarladais qui comportent de très nombreux sites karstiques : rappel du périmètre concerné et état d'avancement du DOCument d'Objectifs. Participation au groupe de travail sur les habitats naturels d'intérêt communautaire.
25 - Doubs	• Natura 2000 :
	Les CDS du Doubs, de Haute-Saône et Ligue de Franche-Comté siègent au co- mité de pilotage pour les sites Vallée de la Loue et secteur Doubs central. Ils ont participé aux différentes réunions.
	• Projet de convention et participation à l'enquête d'utilité publique à Fontaine- les-Clerval, suite à la demande de la DIREN sur un dossier très sensible concer- nant la présence d'une décharge industrielle sur un site karstique.
	• Conventions en cours pour les carrières de Romain, la carrière d'Anteuil sur la demande d'Holcim Granulats, pour la grotte à ours de Chenecey Buillon et la rivière souterraine de Rang.
26 - Drôme	• Le CDS est présent dans la commission Sports Nature du CDOS qui prépare la CDESI et dans la commission Gestion des espaces de la future CDESI. Partenaires le Conseil Général, le CDOS et le CORA. Autofinacement du CDS.
	• Une convention FFS - propriétaires a été signée pour l'accès des spéléos au Puits Saint Vincent (défilé de Deuzère).
	• Natura 2000 : participation du CDS à un comité de pilotage puis de gestion de 3 cavités recelant la présence de minioptères de Schreiber. Action financée par le CDS.

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
31 - Haute-Garonne	• Natura 2000 :
	Participation aux groupes de travail pour les sites Gar - Cagire et Haute Vallée de la Garonne. Autofinancement du CDS.
32 - Gers	 Accord du CDS pour contribuer à la modernisation des ZNIEFF. Retour d'un questionnaire aux Espaces Naturels Midi-Pyrénées.
	• Participation à une enquête d'utilité publique relative à un élevage porcin sur la commune de Pouy-Roquelaure. Réalisation d'un dossier présentant les risques de ce projet en zone karstique, dossier remis au commissaire enquêteur puis au Président de la Commission Départementale de l'IHygiène avec copie à la DI-REN.
33 - Gironde	• Natura 2000 :
	Intégration dans le réseau Natura 2000 de La grotte du Trou Noir, à Saint-Martin et deux carrières, l'une à Cénac l'autre à Villegouge.
38 - Isère	• Natura 2000 :
	Participation du CDS au comité de pilotage pour le site de la Chartreuse et du plateau de Sornin.
	 Participation au SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) pour les Rives du Rhône.
	• Dans la mise en place des CDESI, représentation du CDS dans le groupe de travail « activité montagne en été ».
	Financement personnel des spéléos impliqués dans ces actions. Pas de difficulté d'intégration, mais il faut pouvoir assister aux réunions qui ont lieu pendant les horaires de travail.
	Principaux partenaires : le Parc Naturel Réserve Volontaire, la Préfecture, la Mairie, l'ONF et la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA).
39 - Jura	• Natura 2000 :
	Intégration dans le réseau Natura 2000 des sites de la Reculée de la Haute Seille et de la Petite Montagne. Participation aux réunions de mise en place et rencontre avec les élus. Pour participer à ces réunions il est nécessaire de se documenter préalablement sur les étapes de cette mise en place. Partenaire : la DI-REN.
42 - Loire	• Gestion de la Grotte des Huguenots, monument historique, à Vallon Pont d'Arc, par le club CESAME.
46 - Lot	• Natura 2000 :
	Intégration dans le réseau Natura 2000 des sites Vers-Rauze et Ouysse-Alzou.
	• Programme LIFE : projet présenté pour les grottes de Magnagues.

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
47 - Lot-et-Garonne	• Natura 2000 :
	Intégration de la Commission Environnement du CDS dans le comité de pilotage du site interdépartemental Coteau du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes. Phase d'élaboration du DOCument d'OBjectif.
53 - Mayenne	• Natura 2000 :
	Participation au comité de pilotage Natura 2000 pour la Vallée de l'Erve. Partenaire : Mayenne Nature Environnement.
64 - Pyrénées Atlantiques	• Participation aux 2 réunions de la commission géographique Adour de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. L'année 2003 a été consacrée à un état des lieux de la qualité de l'eau sur le bassin Adour.
	• Participation au comité de pilotage du double projet concernant la salle de la Verna, dans le gouffre de la Pierre-Saint-Martin : un captage de l'eau pour alimenter une micro-centrale dans la vallée et un aménagement touristique de la salle. Le CDS 64 et l'Association de Recherches Spéléologiques Internationales de la Pierre-Saint-Martin font partie du comité de pilotage du projet. L'accès des spéléos au réseau n'est pas remis en cause mais les modalités d'accès surtout en cas d'aménagement touristique n'ont pas encore été discutées.
65 - Hautes- Pyré-	• Réserve Volontaire Naturelle du Pibeste (RVN Pibeste) :
nées	Le CDS est membre du groupe de pilotage et participe aux réunions. Cette RVN sera englobée dans le site Natura 2000 Grandquet – Pibeste - Soum d'Ech.
	• Natura 2000 Grandquet – Pibeste - Soum d'Ech :
	Participation aux réunions pour l'élaboration du DOCument d'OBjectifs qui sera proche de celui de la RVN du Pibeste.
	Contacts avec L'ONF et le cabinet AMIDEV. Échanges divers sur nos connaissances en botanique et ornithologie (rapaces). Si le CDS 65 est représenté dans le groupe de Travail Activités de Loisir, il est aussi membre du Comité de Pilotage.
	• Oueil de la Boop - St Pé de Bigorre :
	À la demande du Service RTM de l'ONF, visite de contrôle dans la perte de l'Oueil de la Boop afin de vérifier l'état de stabilité des parties de la cavité éboulées lors des dernières crues. (3 journées).
	À noter que la Mairie de Saint-Pé a fait construire un barrage de retenue en amont pour le protéger les habitations des crues régulières de ce ruisseau qui se perd au cœur du village. Fin des travaux courant 2004.
	Mais cette cavité reste toujours l'égout naturel de Saint-Pé. Ce problème est en voie d'amélioration car la commune installe un tout-à-l'égout avec traitement final par lagunage. Cette installation devrait être opérationnelle vers la mi 2004.

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
65 - Hautes- Pyré- nées (suite)	• Tout-à l'égout de Saint Pé de Bigorre :
	Une cavité a été trépanée lors du creusement d'une tranchée. Intervention des spéléos à la demande de la Mairie pour conseil. La cavité ne sera pas rebouchée permettant la libre circulation des eaux souterraines (réseau perpendiculaire à l'Oueil de la Boop). La pose d'une dalle a permis de poursuivre les travaux d'assainissement. (1 journée).
	• Gouffre d'Esparros :
	Participation à la commission annuelle coordonnée par la Préfecture et le Conseil Général. Le CDS a fait valoir son rôle d'expert. À sa demande et devant l'insistance du sous-préfet, l'état d'avancement des travaux du laboratoire souterrain de Moulis sera présenté au CDS 65. De plus, l'équipement de la traversée devra être revu et mis en sécurité par le CDS.
	• Carte des Risques Canyons :
	Élaboration d'une carte des risques en aval des ouvrages (pour la libre pratique du canyon) avec plusieurs partenaires FFCK, FFME, CAF. Signature d'une convention lors du rassemblement national de descente de canyon permettant l'accès libre et en toute sécurité aux canyons d'Ossoue et des Gloriettes : convention signée avec l'EDF, la FFCK, la FFME, le CAF et la FFS.
	• Groupement des Acteurs des Sports de Nature (DDJS)
	Participation du CDS dans l'élaboration d'une charte de bonne conduite pour une pratique durable des activités sportives de pleine nature dans le département des Hautes-Pyrénées. Le texte déjà adopté par le CDS en 2002 a été ratifié par toutes les autres associations de plein air.
	• Prévention :
	Élaboration pour Comité Régional Spéléologique de Midi-Pyrénées d'une carte recensant les sites de pratique de la spéléo dans les HP avec leurs taux de fréquentation.
69 - Rhône	• Natura 2000 :
	Collaboration au dossier d'inscription au réseau Natura 2000 du complexe minier de Vallosières à Claveisolles, habitat d'une quinzaine d'espèces de chiroptères, puis intégration au comité de pilotage du site. Mais aucune réunion du comité en 2003.
	• Participation à la mise en place de la Réserve Naturelle Régionale de la mine de Verdy (déjà Réserve Naturelle Volontaire).
	• Suivi des sites d'hibernation de chauves-souris (vingtième campagne annuelle de suivi). Partenaires : FRAPNA Rhône et CORA. Financement personnel de ces actions par les 5 spéléos qui s'y sont impliqués.

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
70 - Haute-Saône	Convention d'accès pour la grotte de Solborde à Échenoz-la-Méline.
	• Participation au groupe de travail sur la redéfinition du périmètre de captage de la Font-de-Champdamoy.
	• Convention concernant l'extention de la carrière d'Arcey : le CDS 25 et les clubs locaux ont participé à l'enquête d'utilité publique ainsi qu'au complément d'étude pour localiser le parcours de la rivière souterraine de Gonvillars.
74 - Haute-Savoie	Suivi relationnel avec les Réserves Naturelles du département.
76 - Seine-Maritime	Participation au Contrat de Pays, Pays du Roumois dans l'Eure.
	• Publication « Au Pays du Roumois, carriers et tailleurs de pierre » : sensibilisation aux pollutions des eaux souterraines destinées à la consommation hu-
81 - Tarn	• CDESI:
	La mise en place des CDESI est en cours mais n'est pas officialisée. Le CDS est reconnu, il devrait obtenir un poste.
	• Natura 2000 :
	Le CDS est intégré à 3 comités de pilotage : vallée de l'Aveyron, de la Vère et Causses proches, Montagne noire occidentale, Causses de Labruguière et de Caucarlière.
	• Mise en place de la Réserve Naturelle Volontaire du Castellas (présence de chauves-souris), à l'initiative du Conservatoire Régional Espaces Naturels. Le CDS est membre du comité de pilotage
	• Mise en place d'un arrêté de biotope à la Grotte du Figuier (chauves-souris), à l'initiative commune des spéléos et de l'association pour l'environnement BONAN. Le CDS est membre du comité de suivi.
	• Le CDS 81 a obtenu la gestion de la grotte de Calel, commune de Sorèze, grotte classée au titre des monuments historiques, des sites, du patrimoine et environnement et recensée dans les ZNIEFF.
	• Suivi de la Grotte du Travers de Janoye : convention avec la DRAC, les membres du comité de suivi de la carrière de la Mandre à Sorèze et les membres du comité de pilotage en vue de la création de Pays dans le sud du département.
	Principaux partenaires : Conseil Général, DDJS, CDOS, et les clubs locaux. Le financement est assuré par les fonds propres du CDS. Implication de 6 spéléos dans ces opérations.
82 - Tarn-et-	• Réseau Natura 2000 :
Garonne	Participation aux réunions de travail organisées par le bureau d'études Biotope chargé d'établir le DOCument d'OBjectifs pour le site Gorges de l'Aveyron, vallée de la Vère et Causses proches, site situé sur 2 départements, Tarn et Tarn et Garonne. Les 2 CDS sont membres du Comité de pilotage désigné par le Préfet de Tarn-et-Garonne.

CDS ou Région	Actions ou type de gestion
Région Aquitaine	• Participation aux commissions géographiques de l'eau sur les trois sous- bassins : Dordogne, Adour, Charente avec l'Agence de Bassin Adour-Garonne.
	Participation au débat sur l'eau avec tout le milieu spéléo associatif (projet de loi prévu en 2004).
	Programme LIFE:
	Suivi de sites à chiroptères sur les départements Aquitains, avec comptages des individus et recensement des cavités avec la SFEPM (Groupe Chiroptères Aquitain).
Région Côte d'Azur	• Aven du Rond Noir à Saint Vallier : pour permettre la poursuite de l'exploration une buse à été placée par la mairie à l'entrée de cette cavité ouverte lors d'un chantier.
	• Aven de Batrakas : cette cavité en cours d'exploration est située sur un terrain privé de l'état, l'Observatoire de la Côte d'Azur. La direction de l'observatoire a demandé la fermeture de l'aven pour la sécurité des promeneurs mais l'accès de la cavité reste possible pour les spéléos.
	• La Sambra Fourca : pose d'un grillage à l'entrée de cette cavité qui s'ouvre sur une zone fréquentée. Action des clubs Garaghal et Etoile de Saint-Vallier.
Région Franche-	• Natura 2000 :
Comté	Sur la région, 44 sites comportant de nombreuses zones karstiques ont été retenus.
Région Midi- Pyrénées	• Participation à la réunion annuelle de la DIREN Midi-Pyrénées relative au Printemps de l'environnement et développement durable.
	Participation à la réunion de comité de bassin Adour-Garonne.
	• Participation au Forum des Rivières de Midi-Pyrénées organisé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement.
	• Accord du CSR pour contribuer à la modernisation des ZNIEFF. Retour d'un questionnaire aux Espaces Naturels Midi-Pyrénées (DIREN).
	Actions d'initiative locale :
	• Suivi du dossier de projet de Réserve Naturelle Souterraine de l'Ariège avec le CDS 09.
	• Participation à une enquête d'utilité publique relative à un projet d'exploitation d'un élevage porcin sur la commune de Pouey-Roquelaure dans le Gers. Suivi du dossier avec le CDS 32.
	• Financement pour ces dossiers : CDS 09, CSR Midi-Pyrénées, FFS.
	L'ensemble des spéléos de la région est impliqué dans ces actions.

D4 - Inventaires à caractère environnemental

Actions d'inventaire
Inventaire des cavités du département avec rubriques spécifiques environnement et archéologie.
• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées, sur le département.
• Test de faisabilité d'inventaire et de localisation des pertes et sources karstiques sur l'ensemble de Midi-Pyrénées. Étude réalisée par un étudiant de l'IUP Géosciences, Toulouse. Secteurs tests dans le Lot et l'Ariège. Suivi et encadrement pour les secteurs ariégeois par le groupe Spéléologique du Couserans. Partenaires : L'Agence de l'Eau et le BRGM.
 Inventaire des sites archéo signalés, gestion CDS 09.
• Inventaire des cavités du département avec des rubriques spécifiques environnement.
• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées, sur le département.
• Inventaire des cavités du département avec des rubriques spécifiques environnement.
• Inventaire des traçages et colorations effectués en Dordogne avec rédaction de fiches mettant en évidence les circulations souterraines et leur vulnérabilité à la pollution, en collaboration avec EPIDOR (Établissement public territorial du bassin de la Dordogne). Établissement en parallèle d'une bibliographie les concernant. Ces travaux seront poursuivis en 2004.
• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées sur le département. Rubrique archéologique pour les sites signalés.
• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées sur le département. Rubrique archéologique pour les sites signalés.
Poursuite de l'inventaire des dolines et cavités polluées de l'Entre-deux-Mers.
• Inventaire Environnement et Patrimoine Souterrain pour les cavités de la Gironde.
• Poursuite de l'inventaire des sites naturels et artificiels du département, avec rubriques spécifiques environnement.

D4 - Inventaires à caractère environnemental

CDS ou Région	Actions d'inventaire
46 - Lot	• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées sur le département. Rubrique archéologique pour les sites signalés.
	• Début d'inventaire faunistique avec le Groupe Chiroptère Midi-Pyrénées.
47 - Lot-et-Garonne	• Distribution de Fiches Observation Environnement (FOE) dans chaque club du département. Ces fiches ont permis de mettre en évidence 2 sites pollués, l'un par des graffitis et des dégradations de traces de griffades d'ours des cavernes, le second par de nouveaux dépôts d'ordures.
65 - Hautes- Pyrénées	• Tenue et mise à jour des données, constitution d'un dossier au CDS 65 pour l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional de Midi-Pyrénées.
69 - Rhône	• Un Inventaire des Cavités Souterraines Abandonnées (hors mines) et des mouvements de terrain dans le département du Rhône a été réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études ingénieur en géotechnique, sur 5 mois, au sein du Service Géologique Régional Rhône-Alpes du BRGM.
	Le BRGM a sollicité le CDS 69 pour fournir succinctement les données dont il dispose dans son fichier, afin de participer à cet inventaire correspondant à une commande nationale du MEDD. Les informations du CDS pourront figurer dans la base de données (Bdcavité) prévue par le Ministère pour être accessible, selon certains critères, à un large public.
	Une convention a été signée par le président du CDS 69 avec le directeur du BRGM / SGR Rhône-Alpes pour la mise à disposition des données du CDS 69. Le CDS a obtenu en contre partie une modeste prise en charge forfaitaire des frais engagés ainsi que la mise à disposition des cartes géologiques numériques au 1/50 000 couvrant le département du Rhône. Une collaboration réciproque à long terme, avec fourniture réciproques de données dans les années à venir, est envisagée dans le cadre de la convention.
81 - Tarn	• Poursuite et mise à jour de l'inventaire spéléologique du Tarn qui comporte actuellement 4 tomes sous forme de document de travail Le cinquième est en préparation. Publication définitive et support informatique en projet.
	• Poursuite et mise à jour de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées, sur le département. Rubrique archéologique pour les sites signalés.
82 - Tarn-et- Garonne	• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées, sur le département et rubrique archéologique pour les sites signalés.

D4 - Inventaires à caractère environnemental

CDS ou Région	Actions d'inventaire
Région Alsace	Recensement des cavités naturelles du Sundgau, Alsace du sud. Mise à jour d'un recensement effectué en 1970 et état des lieux des cavités recensées.
Région Côte d'Azur	• Mise à jour et suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en zone karstique.
	Le fichier compte 70 cavités polluées dans les Alpes maritimes. Toutes ne sont pas situées dans un site Natura 2000. Certaines pourront faire l'objet de demande de subvention de la part des clubs pour organiser la dépollution.
Région Midi- Pyrénées	• Test de faisabilité d'inventaire et de localisation des pertes et sources karstiques sur l'ensemble de Midi-Pyrénées :
	⇒ Secteurs tests dans le Lot et l'Ariège.
	⇒ Étude réalisée par un étudiant en 3 ^{ème} année d'IUP Géophysique, Université Paul Sabatier Toulouse, sur 3 mois, en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le BRGM.
	• Poursuite de la mise à jour de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en Zone Karstique sur la région :
	• Création d'un CDrom de l'inventaire et d'un site intranet pour le suivi des fiches.

CDS ou Région	Types d'actions
01 - Ain	Dans le cadre du Printemps de l'Environnement :
	Journée de découverte sur la rivière de l'Ain et la grotte de Corveissiat pour une trentaine de personnes et les enfants de l'école de Romanèche, avec la présence du maire de la commune.
	• Dans le cadre de la Fête de la Science :
	Trois journées sur le sentier karstique avec les scolaires, une journée grand public, une journée avec les enseignants.
2B - Haute Corse	Animations grand public et scolaires :
	Journée de remise en état des abords des grottes de Brando, dont le CDS est locataire.
	Animation "sur les ailes des chauves-souris" au collège Ile-Rousse : 8 interventions et une exposition.
	Animation "chauves-souris" lors du stage de la classe de Marles en Brie à Savaggio.
	Exposition "chauves-souris" au club Tavagna et intervention-débat sur le thème de l'histoire de la chauve-souris en Corse.
	Participation à la nuit européenne de la chauve-souris à Omessa, avec la SFEPM
	• Articles de presse :
	« À la découverte des chauves-souris » dans Corse-Matin, le 28 janvier 2003.
	« Campagne de pointe sur le Petit Rhinolophe » dans Corse-Matin, le 27 juin 2003.
	« Les chauves-souris en Corse », lettre de l'Observatoire de l'Environnement, mars 2003
09 - Ariège	• Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie (JNS) :
	Expositions et projections pour faire connaître le milieu souterrain au public en mettant l'accent sur la nécessité de protection à Tarascon et Saint-Girons.
	Articles de presse pour des revues extérieures au milieu spéléologique.
	• Articles de presse :
	Articles sur les actions de la région pour le livre blanc du COPRAE (Conseil Permanent Régional des Associations de l'Environnement), pour le bulletin municipal de la commune d'Eycheil, sur l'action de dépollution menée par les spéléos au gouffre du Figuier.
	Rencontre avec le maire d'Eycheil pour la réhabilitation du site du Figuier.

CDS ou Région	Types d'actions
12 - Aveyron	 Participation au festival des Sciences de la Terre avec une conférence, à Bozouls.
	• Participation au festival de la Vie de l'Eau à Rodez, avec une exposition.
13 - Bouches-du-	• Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie (JNS) :
Rhône	Une conférence tout public sur le monde souterrain et sa nécessaire protection.
16 - Charente	• Une journée de formation chauves-souris, animée par les naturalistes pour les spéléos dans les grottes de Rancogne.Partenaires : le Conservatoire des Espaces Naturels, l'Association Charente Nature et le propriétaire.
24 - Dordogne	• Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie (JNS) organisées par le Spéléo Club de Périgueux au gouffre de Proumeysac, commune d'Audrix :
	Exposition de photos et d'affiches concernant la protection des cavernes et du karst.
	Tournage de séquences pour la télévision dans le gouffre de Proumeysac en insistant sur les problèmes de protection, puis reportage de FR3 Aquitaine diffusé aux informations régionales.
	Deux articles de reportage parus dans le quotidien Sud-Ouest.
	• Stage de formation "Qualité et gestion des eaux" à EPIDOR (Établissement public territorial du bassin de la Dordogne) pour 19 étudiants bac+5 de l'université de Limoges. Information sur le volet vulnérabilité et pollution des eaux souterraines avec visite guidée et commentée sur le terrain.
26 - Drôme	• Une conférence à Montélimar sur la protection des chiroptères avec le Centre Ornithologique Rhône-Alpes. 25 participants.
33 - Gironde	Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie (JNS) :
	60 spéléos, pour un public de 50 personnes. 1 exposition et des panneaux d'affichage de sensibilisation aux risques de dégradation du milieu souterrain avec le partenariat de Décathlon.
38 - Isère	• Action de sensibilisation du public lors des JNS par 3 clubs du département et à l'occasion des 50 ans du SGCAF : conférences, expositions, dépollution et découverte spéléo avec spécificités environnementales. Partenariat : la mairie de Grenoble, 30 spéléos impliqués pour un public de 2000 personnes.
39 - Jura	Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie (JNS) :
	exposition et diaporama. Implication de 30 spéléos pour un public de 100 personnes.

CDS ou Région	Types d'actions
39 - Jura (suite)	 Dans le cadre de Natura 2000 : Conception, élaboration et pose de panneaux de sensibilisation à l'entrée de la Borne aux Cassots et à la rivière de la Baume de Poligny. Cette information rentre dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 pour le site des reculées de la Seille et respecte les préconisations du DOCument d'OBjectifs pour la préservation des habitats naturels. Auto-financement du CDS pour ces deux actions.
42 - Loire	 Sensibilisation du public, touristes et scolaires tout l'été dans la Grotte des Huguenots, Vallon Pont d'Arc: expositions et animations par le club CESAME. Sensibilisation croisée des spéléologues à l'archéologie et des archéologues à la spéléologie. Intervention en milieu scolaire: classe découverte du karst à Vallon Pont d'Arc.
46 - Lot	 Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie : Dépollution des pertes de Thémines, avec informations sur l'environnement pour la population locale.
47 - Lot-et-Garonne	 Dans le cadre de la Journée de l'Environnement : Sensibilisation du public aux problèmes de pollution du sous-sol du département. Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie : Visite commentée de la grotte du Trou qui Fume. Commentaires et débats sur la nécessité de protection du milieu souterrain pour un public de 30 personnes. 5 articles dans la presse écrite et 4 reportages dans les radios locales. Sensibilisation en milieu scolaire : Organisation d'un débat suivi d'une projection vidéo sur les chauves-souris pour les élèves d'une école primaire. Forte participation des enfants.
65 - Hautes- Pyrénées	 Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie : Visite Soirée cinéma avec sensibilisation sur la protection du monde souterrain et de l'action des spéléologues sur la protection des eaux souterraines (pollution, ressources en eau potable).
76 - Seine-Maritime	 Découverte - initiation toute l'année à Caumont : 47 journées de découverte - initiation et de stage de formation avec volet de sensibilisation à l'environnement souterrain. Découverte de ce milieu par 422 personnes. Participation à la kermesse de l'école de Saint-Ouen-de-Thouberville. Contribution par le jeu à la sensibilisation des enfants autour du thème le cycle de l'eau.

CDS ou Région	Types d'actions
76 - Seine-Maritime (suite)	Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie : Découverte du milieu et sensibilisation à sa fragilité à Caumont.
77 - Seine-et-Marne	 Publication du second numéro de la Gazette de l'Étoile Sportive de Dammarie- Les-Lys spécial « Protection du milieu souterrain », ouvrage informatif et pé- dagogique à usage de ceux qui découvrent le milieu souterrain sans en connaî- tre le fonctionnement.
81 - Tarn	Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie :
	Animation pour un public de 100 personnes par 30 spéléos.
82 - Tarn-et- Garonne	• Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie et de la Fête du Sport en partenariat avec la municipalité de Caussade :
	Expositions et diaporamas sur la protection de l'eau et du patrimoine archéologique
	 Mêmes animations dans le cadre de Vital Sport, manifestation organisée par Décathlon avec la municipalité de Montauban :
	• Exposition de photos sur le thème de l'argile : mise en valeur de la présence de l'argile sous toutes ses formes dans le milieu souterrain et sensibilisation à sa fragilité. Partenaire : Pays Midi-Quercy. Implication de 10 spéléos pour un public de 200 personnes.
Région Aquitaine	 Participation à Conforexpo à Bordeaux : expositions avec des panneaux spéci- fiques protection et patrimoine souterrain et échanges avec le public intéressé.
Région Alsace	Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie :
	Visite de cavités et sensibilisation du public à la nécessaire protection du mi- lieu souterrain. 7 spéléos pour un public de 30 personnes.
Région Midi-	• Dans le cadre des Journées de l'Environnement :
Pyrénées	Participation à la réunion annuelle de la DIREN Midi-Pyrénées.
	Intégration de la dépollution réalisée par le CDS des Hautes-Pyrénées à cette opération.
	• Une exposition avec le CDS de l'Aveyron dans le cadre du festival de la Vie de l'Eau à Rodez .
	• Réalisation d'une page d'information au sujet la commission environnement de la région sur le site internet du CSR.
	 Réalisation d'articles pour des revues extérieures au milieu spéléologique :
	Pour le livre blanc du Conseil Permanent Régional des Associations de l'Environnement (COPRAE), pour la revue de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et pour le bulletin municipal de la commune d'Eycheil sur l'action menée par les spéléos au gouffre du Figuier dans l'Ariège.
	• Rencontre avec le maire d'Eycheil et le CDS 09 sur les aménagements à met- tre en place aux alentours du gouffre du Figuier, suite à sa dépollution.

CDS ou Région	Types d'étude ou de protection
01 - Ain	• Suivi et comptage des populations de chiroptères de la grotte de Corveissiat
	• Actions de sensibilisation du public adulte et scolaire lors des journées de découverte du milieu karstique et des visites de la grotte de Corveissiat.
2B - Haute Corse	• Participation au réseau d'épidémio-surveillance de la rage des chiroptères au niveau régional (3 cadavres envoyés à l'AFFSA).
	• Suivi estival, avec la SFEPM, du Minioptère dans le cadre du réseau national de surveillance concernant la mortalité exceptionnelle de l'espèce observée en 2002 en Europe.
	• SOS chauves-souris avec la DIREN et l'OEC : 20 appels dont la moitié ayant nécessité un déplacement sur les deux départements.
	• Suivi hivernal du Minioptère / Rhinolophe euryale et suivi estival du Murin de Capaccini, avec la SFEPM dans le cadre du plan de restauration.
	• Participation à l'étude génétique réalisée sur l'Oreillard alpin (plecotus alpinus) par Andréas Kiefer.
	• Participation à l'étude d'impact du projet éolien Bocca di Salvi et de celui d'Altagène.
07 - Ardèche	• Mise en protection de la grotte des Cayres, site d'hibernation et de reproduction des chauves-souris en collaboration avec le CREN.
	• Mise en place de panneaux d'information devant différents sites d'hivernage de chauves-souris en collaboration avec le groupe Chiroptères Rhône-Alpes.
09 - Ariège	• Dans les cavités sous arrêté de biotope : observation des périodes exactes d'occupation des cavités : durée d'hibernation et de reproduction.
12 - Aveyron	• Prévention : la commission des eaux de la Fédération des Grands Causses a un projet de suivi de la qualité des eaux de la Dourbie. Un étudiant suivra les résultats d'analyse de la microfaune aquatique sur 2 ans.
13 - Bouches-du- Rhône	• Fermeture d'une cavité par le Conseil Général par mesure de protection des chiroptères. Financement : le Conseil Général.
	• Réunion de concertation entre le CDS, l'ONF, Le Conseil Général et le Groupe Chiroptère de Provence pour la protection des Minioptères de Schreiber.
16 - Charente	• Réglementation de la fréquentation des grottes de Rancogne : fermeture pendant les périodes d'hibernation et de reproduction. Fréquentation possible toute l'année pour les spéléos du département qui ont un projet spécifique. Pour les autorisations, contacter le propriétaire ou le CDS 16.
	• Observation d'une nette diminution de la population des chauves-souris dans les grottes de Rancogne pendant l'hiver 2002-2003.

CDS ou Région	Types d'étude ou de protection
24 - Dordogne	• Contribution active à la parution des actes du 1 ^{er} Colloque National Chauvessouris de Monteton.
26 - Drôme	• Comptages de Minioptères, action du CDS avec le CORA (Centre Ornithologique Rhône-Alpes).
39 - Jura	• Information et prévention : Mise en place d'un panneau informatif pour la protection des chauves-souris à l'entrée de la grotte Rivière de la Baume. Partenaires : ville de Poligny et Communauté des Communes. Financement du CDS 39.
42 - Loire	• Comptages de chiroptères et suivi de population dans les départements de Loire et Haute-Loire.
	Prospection de nouveaux sites.
	• Publication dans le bulletin du CDS 42 des observations fortuites relevées dans d'autres départements. Partenaire : une Association de Naturalistes.
	• Prévention et protection : réunion et travail de terrain à Vallon Pont d'Arc pour les responsables chiroptères de Rhône-Alpes. Comptages sur le terrain : Grotte des Huguenots, grotte des Zavens.
	Objectif : consolider les liens et la collaboration entre spéléologues chiroptologues et naturalistes chiroptologues. Partenaires : Groupe Chiroptères Rhône-Alpes, FRAPNA, CORA, LPO et autres associations locales de protection.
46 - Lot	Début d'un inventaire départemental de cavités à chauves-souris.
	• Suivi des populations de Minioptères suite à la catastrophe sanitaire de 2002.
	Comptages hivernaux dans le cadre du plan de restauration des chiroptères.
	Participation au rassemblement des chiroptologues du Grand Sud à Moulis.
	• Protection : préparation d'un projet LIFE de protection des gîtes et des territoires de chasse du Rhinilophe euryale dans le sud de la France. Partenaire : le Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées, la SFEPM. Le financement sera assuré si le projet est accepté au niveau européen.
47 - Lot-et-Garonne	• Suite au Colloque Chauves-souris organisé à Monteton dans le département en novembre 2002, organisation de conférences dans les écoles primaires du Lot-et-Garonne. Réponse favorable de l'ensemble des écoles contactées.
53 - Mayenne	• Suivi et comptage des populations de chauves-souris dans la vallée de l'Erve et sur la Mayenne avec l'association Mayenne Nature Environnement.
55 - Meuse	• Participation des spéléos meusiens au traditionnel week-end comptage de chauves-souris dans les carrières du sud meusien, en collaboration avec le Groupe Chiroptère de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) : 834 individus appartenant à 16 espèces ont été répertoriés sur 3 sites.

CDS ou Région	Types d'étude ou de protection
58 - Nièvre	• Comptage des chauves-souris dans la mine de Terre Blanche, Champvert. Partenaire : Terre et Nature.
65 - Hautes- Pyrénées	• Natura 2000 : recensement des cavités à chauves-souris sur le massif de Saint- Pé-de-Bigorre Un rapport a été livré au cabinet AMIDEV et à l'opérateur ONF.
	• Protection : étude des possibilités de protection des chauves-souris de la Grotte du Roy (Omex - Lourdes) avec le cabinet AMIDEV, l'ONF et la LPO. Un accès libre et raisonné pour les spéléologues à certaines périodes de l'année est prévu.
69 - Rhône	• 2 journées d'information et de sensibilisation sur les chauves-souris organi- sées par le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes : observation et identification de 10 espèces par 27 participants et 16 cadres à la grotte du Ventil dans l'Ain et 22 participants et 7 cadres à la grotte de Veul de Morbel en Savoie.
	• Participation de quelques spéléos à 3 séances de capture dans le cadre d'un suivi de population organisé par la FRAPNA dans les carrières souterraines du Glay.
	Participation régulière aux réunions du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes.
	• Poursuite de l'inventaire des cavités à chauves-souris du département du Rhône.
	• Suivi hivernal et estival des populations de chauves-souris, bilan sur 20 ans et publication des résultats en partenariat avec le CORA, la FRAPNA et le Laboratoire d'Hydrologie et d'Ecologie Souterraines de l'Université Claude Bernard (Lyon 1).
70 - Haute-Saône	• Constat d'une mortalité exceptionnelle chez les Minioptères de Schreiber : plus de 50% de la population, notamment à la grotte du Caroussel à Port-sur-Saône.
73 - Savoie	• Participation aux opérations de comptage de chauves-souris avec le Parc National de la Vanoise.
81 - Tarn	• Participation à l'organisation du stage bio-spéléologie avec le CDS 82 et le Comité Régional Spéléologique Midi-Pyrénées. Participation de 6 stagiaires du Tarn.
	Participation au Colloque sur l'eau à Albi (faune aquatique).
	• Études climatiques sur le massif de Jaut (Pyrénées-Atlantiques) et collecte d'invertébrés souterrains sur ce massif.
	• Financement de ces actions : CDS 81, dans le cadre de la convention CDS 81/ Conseil Général du Tarn. Partenariat : le CSR Midi-Pyrénées et des spéléos scientifiques.

CDS ou Région	Types d'étude ou de protection
82 - Tarn-et- Garonne	 Début d'un inventaire départemental des cavités à chauves-souris. Étude sur la faune souterraine invertébrée : 2ème session du stage inter-départemental Tarn et Tarn-et-Garonne, coordonné par le CSR Midi-Pyrénées. Identification de la faune récoltée lors de la 1ère session (2002). Participation de 6 stagiaires du département.
Région Alsace	 Participation de 3 spéléos au stage régional Chiroptères organisé par le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). : recencement des colonies, activités nocturnes, comptages, utilisation de sonomètres. Participation à l'installation de grilles à chauves-souris dans l'église de Roderen, avec le GEPMA. Participation à la 8ème nuit de chauve-souris, organisé par le GEPMA.
	 Rencontre entre le GEPMA et la Ligue Alsace et décision commune de préparer une convention entre le GEPMA et la FFS dans le but d'une protection plus efficace des chiroptères et du monde souterrain.
Région Aquitaine	• Le Comité Régional est adhérent du Groupe Chiroptère Aquitain en temps que personne morale.
Région Franche- Comté	 Étude de nouvelles propositions de sites Natura 2000 pour 2004 : Un réseau de cavités à Barbastrelles et Grands Rhinolophes, dans la vallée du Doubs. Un réseau de cavités à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté.
Région Midi- Pyrénées	 Participation aux réunions mises en place pour la gestion de la faune sauvage. Mise en place d'un stage de biospéléologie basé sur la détermination des invertébrés souterrains, en partenariat avec les CDS du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Financement par les CDS concernés.

D7 - Dossiers sensibles en cours et projets

CDS ou Région	Dossiers et projets
01 - Ain	• Élaboration d'une mallette pédagogique de découverte du milieu karstique et souterrain, destinée aux scolaires. Action débutée en 2002, finalisation prévue en octobre 2004.
	• Création d'un espace muséographique : « l'espace karstique Hautecourt Romanèche » dans l'Ain.
12 - Aveyron	• Suivi de l'action de dépollution et de réhabilitation de l'igue de Puech Youle (2000 à 2002) :
	Un nouveau dossier a été monté pour la période 2003 - 2005. Cette seconde opération est surtout axée sur la réhabilitation du site : fin du nettoyage, coloration, aménagements. Cette action s'intègre au suivi de l'Inventaire des Sources Potentielles de Pollution de l'Eau en Zone Karstique du Comité Spéléologique Régional Midi-Pyrénées, à la politique départementale du conseil Général de l'Aveyron et aux campagnes Printemps de l'Environnement de la DIREN.
	Partenaires : Commune d'Ols-et-Rhinodes, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Agence de l'Eau Adour-Garonne, DIREN Midi-Pyrénées, Conseils Généraux de l'Aveyron et du Lot
	Financement : Conseil Régional Midi-Pyrénées, Agence de l'Eau Adour-Garonne, DIREN Midi-Pyrénées, Conseils Généraux de l'Aveyron et du Lot.
24 - Dordogne	• Le Trou du Vent, à Bouzic :
	Les visites sont conditionnées au versement d'une redevance à la commune. De fait, la pratique de la spéléologie dans cette cavité est devenue payante. Le maire de Bouzic refusant de revenir sur sa décision, le Conservatoire du Milieu Souterrain à proposé d'acheter la parcelle. La proposition a été présentée au Conseil municipal qui l'a repoussée.
26 - Drôme	• Constatation d'une pollution sur le réseau du Brudour. Étude en cours par l'université de Chambéry.
	• Le trou de l'Aygue : captage et interdiction de la pratique spéléo. À suivre.
33 - Gironde	Suivi du projet de carrière sur la commune de Blasimon.
	Dossier soutenu par la FFS et en partenariat avec l'ADEEM (Association de Défense de l'Environnement de l'Entre-deux-Mers). Financement : CDS 33 et CSR Aquitaine.
38 - Isère	• Poursuite probable du chantier de dépollution de la Grotte de la Ferme en 2004.
39 - Jura	Grotte de la Borne aux Cassots :
	Le CDS 39 gère les entrées de la cavité, mais l'étude de Natura 2000 a révélé quelques anomalies comme du noir d'acétylène sur certaines parois. Nettoyage prévu en 2004. L'enjeu est d'apparaître comme une structure responsable et capable de gérer une cavité.

D7 - Dossiers sensibles en cours et projets

CDS ou Région	Dossiers et projets
47 - Lot-et-Garonne	• Natura 2000 : participation au comité de pilotage pour la grotte de Fontanguillère.
	Mener à terme l'agrément de la Commission Environnement du CDS.
	• Organisation de la Nuit de la Chauve-souris en août 2004 à Fargues
	• Comptage de chiroptères dans plusieurs cavités du département, notamment dans la grotte de Fontanguillère avec le Groupe Chiroptères Aquitain.
64 - Pyrénées- Atlantiques	• Participation aux réunions de la commission géographique Adour de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.
	• Participation au comité de pilotage du double projet concernant la salle de la Verna, massif de la Pierre-Saint-Martin.
65 - Hautes- Pyrénées	• Suite au constat d'une pollution de grande ampleur dans le secteur du Nistos : projet d'une action commune menée par les départements du Gers, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées .
	 Projet Grotte du Roy : double projet en partenariat avec les mairies des communes concernées, la FFME, Natura 2000 et la LPO.
	Objectifs : la protection des chauves-souris et l'aménagement de l'entrée de la cavité, la mise en sécurité par équipement fixe de certains passages fréquentés et le nettoyage des ferrailles d'un ancien aménagement touristique.
76 - Seine-Maritime	Valorisation des Grottes de Caumont dans l'Eure.
	Réunions et discussions régulières toute l'année au sein du Syndicat d'Aménagement du Roumois dans le cadre du Contrat de Pays, vallée de Seine normande.
Région Alsace	• Collaboration entre la commission environnement de la Ligue Alsace de Spé- léologie et la commune de Steinbach pour la mise à jour des données existantes et l'étude sur la fréquentation de la faune aquatique cavernicole des cavités de la commune.
	• 2003 aura été marqué par le rapprochement entre la Ligue Alsace de Spéléologie et le GEPMA, seule association régionale habilitée à étudier et protéger les chauves-souris. Après plusieurs rencontres, les deux structures ont décidé de signer en 2004 une convention sur la protection des chiroptères de la région Alsace. Cette concrétisation d'objectifs communs est d'autant plus importante qu'elle est la première du type en France entre une association naturaliste et la FFS.
	• La commission environnement de la Ligue Alsace prévoit également une prise de contact avec les archéologues et le Parc Naturel des Ballons des Vosges pour leur présenter ses propres actions dans le domaine de la protection.

D7 - Dossiers sensibles en cours et projets

CDS ou Région	Dossiers et projets
Région Aquitaine	• Suivi du dossier du projet de la carrière d'argile à Blasimon avec la commission nationale environnement et le CDS 33.
Région Franche- Comté	• La commission environnement de la Ligue Spéléologique de Franche-Comté va réaliser un programme de journées d'étude ou stages à thème liés au domaine environnemental : chiroptères, archéologie, pollutions, traçages hydrologiques.
	• La même commission va entreprendre le recensement des sites protégés, des arrêtés de biotope et des conventions existantes sur les 4 départements de la région.
Région Midi-	Recherche et instauration d'un partenariat durable avec les partenaires actuels:
Pyrénées	• Réalisation d'une plaquette de présentation de la commission environnement et scientifique du CSR Midi-pyrénées
	• Rencontres régulières toute l'année avec différents partenaires : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'ADEME, l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement), le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le SRA, l'EDF et l'IGN.
	• Mise en place des Assises Nationales de l'environnement Karstique 2004 qui auront lieu à Sorèze dans le Tarn les 25 et 26 septembre 2004.
	• Suivi de l'inventaire des Sources Potentielles de Pollution en Zone Karstique sur la région :
	⇒ Mise en page de l'inventaire régional et création d'un CDrom.
	⇒ Création d'un site intranet pour le suivi des fiches.

E - Annuaire des contacts environnement de la FFS

CDS ou Région	Nom	Adresse
01 - Ain	Philippe Vermeil	34 allée des Lilas 01250 SAINT-JUST
2B - Haute-Corse	Philippe Stella	Silgaggia 20222 ERBALUNGA
09 - Ariège	Nicole Ravaïau	Le Fouet 09300 LE SAUTEL
12 - Aveyron	Jean-Louis Rocher	Ancienne École de Fontaneilles 12640 RIVIÈRE-SUR-TARN
13 - Bouches-du-Rhône	Christophe Depambar	149 avenue de la Capellette 13010 MARSEILLE
16 - Charente	Dominique Berguin	Les Guesdons 16440 ROULLET
24 - Dordogne	Francis Guichard	Rue Charles Péguy 24200 SARLAT
26 - Drôme	René Laidet	34 bis,avenue Louis Mullon 26120 CHABEUIL
31 - Haute-Garonne	Cécile Morlec	967 rue Petite 31870 LAGARDELLE-SUR-LÈZE
32 - Gers	Rémy Brouard	28 Résidence Subervie - 10 rue de Chateaudun 32000 AUCH
33 - Gironde	Claire Henaff	19 chemin de Bidane 33880 SAINT-CAPRAIS
38 - Isère	Poste vacant	
39 - Jura	Sylvain Collin	Rue Barette 39570 MIREBEL
42 - Loire	Christophe Tscherter	Le Bourg 43260 SAINT-HOSTIEN
46 - Lot	Claude Milhas	413 rue Font Rodenque 46000 CAHORS
47 - Lot-et-Garonne	Guy Nicollas	42 rue Pierre de Coubertin 47240 BON ENCONTRE
53 - Mayenne	Pascal Bonic	277 rue des Tilleuls 53100 MAYENNE

E - Annuaire des contacts environnement de la FFS

CDS ou Région	Nom	Adresse
54 - Meurthe-et-Moselle	Daniel Prévot	2 rue de Constadt 54000 NANCY
55 - Meuse	Claude Herbillon	25 boulevard Mardeval 54520 LAXOU
58 - Nièvre	Robert Rouvidant	122 bis rue Melle Bourgeois 58000 NEVERS
64 - Pyrénées- Atlantiques	Jean-Charles Roussel	14 rue des Pyrénées 64800 BAUDREIX
65 - Hautes-Pyrénées	Alain Dole	6 rue d'Aquitaine 64230 LESCAR
76 - Seine-Maritime	Jean-Marc Lecoq	141 Route Nationale 27340 SAINT OUEN DE THOUBERVILLE
81 - Tarn	Pierre Cassan	Couloubry Saluègues 81430 AMBIALET
82 - Tarn-et-Garonne	Denise Soulier	5 rue Bourdelle 82300 CAUSSADE
93 - Seine-Saint-Denis	Hervé Dumay	146 route de Villemomble 93140 BONDY
Ligue spéléo Franche Comté	Agnès Barth	7 rue du Moulin 68700 CERNAY
Région Alsace	Jérémie Thirion	13 rue Saint-Laurent 68800 RODEREN
Région Aquitaine	Patrick Rousseau	5 rue du colonel Rossel 24660 COULOUNIEIX
Région Côte d'Azur	Brigitte Gimenez	Résidence Altissimo Bat. B 1, Boulevard Clémenceau - Parc du Prado 06130 GRASSE
Région Midi-Pyrénées	Delphine Jaconelli / CSR Midi-Pyrénées	7 rue André Citroën 31130 BALMA
Région Rhône-Alpes	Patrick Vajda	35 avenue de Marlioz 73100 AIX-LES-THERMES

F - Organigramme de la commission environnement de la FFS

Fonction	Nom	Adresse
Président	Christophe Tscherter	Route de Queyrières 43260 SAINT-HOSTEIN
Président adjoint	Patrick Rousseau	5 rue du Colonel Rossel 24660 COULOUNEIX
Représentant du CD Natura 2000	Fabrice Rozier	37 allée des Durbecs Fontgrande 81400 SAINT-BENOÎT DE CARMAUX
Représentant de la commission scientifique	Christophe Gauchon	1 rue de la Croix de la Brune 73000 BARBERAZ
Délégué au conservatoire	Damien Delanghe	124 rue du Tondu 33000 BORDEAUX
Délégué Chiroptères et année de la chauve-souris	Christian Dodelin	La Charniaz 73340 BELLECOMBE-EN-BAUGES
Synthèse des activités et publication annuelle	Marie-Claude Douat	Route de Lahourcade 64360 MONEIN
Conseiller technique	Marcel Meyssonnier	CSR Rhône-Alpes 28 quai Saint Vincent 69001 LYON
Dépollutions, inventaires	Florent Tissot	24 chemin de la Creuzette - Allée 1 69270 FONTAINES SUR SAÔNE

Edition : Fédération Française de Spéléologie / Commission Environnement Synthèse et rédaction : Marie Claude DOUAT Mise en page : Michel DOUAT

Impression: Imprimerie ICN - 64300 ORTHEZ

Tirage: 300 exemplaires 2ème trimestre 2004